

LE DEVOIR

VOL. CIV N° 186

LE DEVOIR, LE LUNDI 19 AOÛT 2013

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Nicola Roxon, ancienne ministre australienne de la Santé, montrant les paquets de cigarettes de son pays.

POINT CHAUD

Le goût amer des cigarettes australiennes

L'Australie souhaite que le Québec aille encore plus loin dans sa lutte antitabac

ISABELLE PORTER
à Québec

L'ex-ministre australienne de la Santé Nicola Roxon est en ville pour convaincre le Québec d'imposer des paquets de cigarettes encore plus repoussants que ceux qui se vendent actuellement. L'Australie a été le premier pays à aller aussi loin dans ce domaine, le Québec la suivra-t-il?

Depuis le 1^{er} décembre dernier, tous les paquets de cigarettes en Australie ont un emballage neutre et standardisé: le nom de toutes les compagnies apparaît dans le même lettrage sobre et des images repoussantes prennent presque toute la place. On montre des dents dignes des films d'horreur, un pied avec la gangrène et les photos d'un certain Bryan, 34 ans, avant et après son cancer du poumon.

Souvent, dans les commerces, les gens demandent «un paquet sans Bryan». Et à en croire une récente étude du *British Medical Journal*, les fumeurs songent plus souvent à cesser de fumer.

Ce n'est pas tout, certains ont commencé à dire que la cigarette ne goûtait plus comme avant! «Les gens nous ont écrit pour nous dire ça. C'est intéressant. On sait qu'elles sont conçues pour être séduisantes, mais il semble que le nouvel aspect des paquets influe sur la perception du goût», a expliqué M^{me} Roxon lors d'un entretien dimanche. «Évidemment que le goût de la cigarette n'a pas changé!»

Pour la politicienne travailliste, c'est un succès sur toute la ligne. «Nous avons pris une décision courageuse et ça valait la peine sur tous les plans.» D'autres pays y songent sérieusement, dit-elle, dont la Nouvelle-Zélande et

VOIR PAGE A 8 : CIGARETTES

Bras de fer public-privé autour du bac vert

Municipalités et entreprises refusent de partager la facture de Québec pour le traitement des «matières orphelines»

JESSICA NADEAU
Correspondante parlementaire à Québec

Les entreprises et les municipalités se livrent un véritable bras de fer pour déterminer à qui incombe la responsabilité de payer le traitement des matières résiduelles non visées par la

collecte sélective. Le volume de ces matières, dites orphelines, a triplé ces dernières années, atteignant 15% du contenu du bac vert. Dans un projet de règlement, qui devrait être adopté sous peu, Québec a décidé de couper la poire en deux, ce qui déplaît aux uns et aux autres.

«Nos entreprises ne veulent pas payer pour les

coûts d'inefficacité. Elles estiment que les municipalités ont une responsabilité puisque ce sont elles qui sont les gestionnaires et elles doivent s'assurer que le système soit le plus optimal possible», affirme Maryse Vermette, présidente-

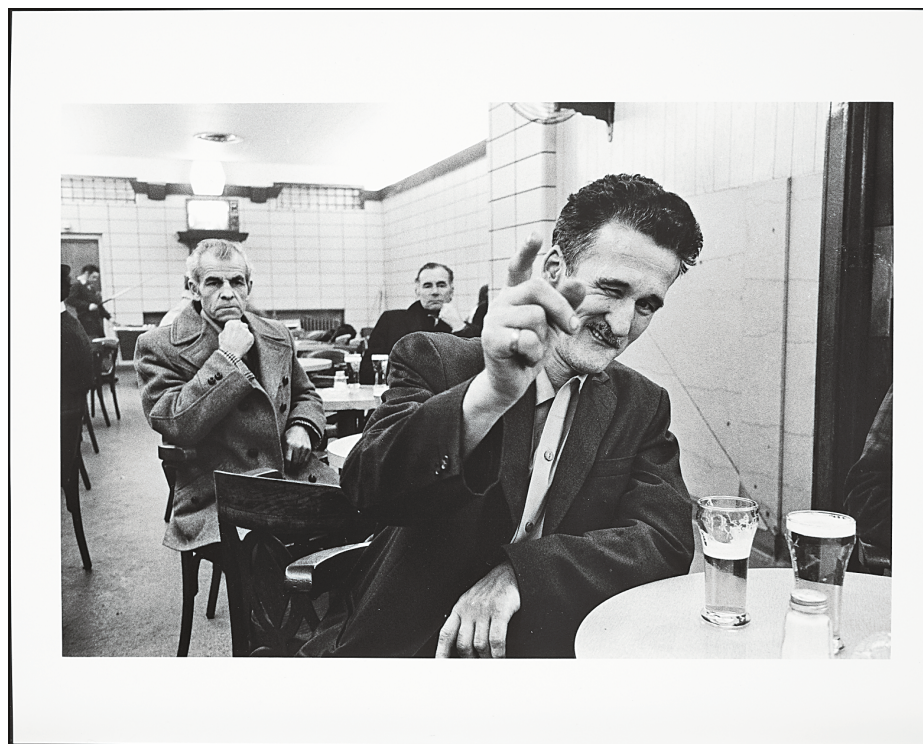
VOIR PAGE A 8 : BRAS DE FER

UN DÉFILÉ HAUT EN COULEUR SUR FOND DE POLITIQUE



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Plusieurs milliers de Montréalais sont venus dimanche admirer les participants au défilé de la Fierté gaie, comme la drag queen Mado Lamotte. De nombreux responsables politiques étaient dans la foule, dans un défilé qui avait pour toile de fond l'entrée en vigueur, en Russie, d'une loi jugée homophobe par certains. Page A 3



SOURCE MBAM/DON D'ALAIN CHAGNON

Frisé pointant du doigt, une photographie de la série «La taverne», d'Alain Chagnon (1973, tirage 2010).

LA PHOTOGRAPHIE SOCIALE AU MBAM

Un œil à gauche, l'autre dans la poésie

JÉRÔME DELGADO

Roger Charbonneau, cela vous dit quelque chose? Alain Chagnon? Ils figurent pourtant parmi des premiers de classe, mais une classe plutôt singulière: la photographie sociale ou photographie d'auteur, apparue au Québec dans les années 1970. Méconnue, cette

bande est si à part qu'elle ne se retrouve même pas dans une nomenclature d'art.

Enfin, elle ne s'y retrouvait pas. Car le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM), établissement encyclopédique qui se vante de posséder de tout, de l'art de l'Antiquité à l'art actuel, s'en préoccupe désormais.

VOIR PAGE A 8 : PHOTOGRAPHIE

Égypte: l'effet de la répression se fait sentir

Les manifestations prévues dimanche ont été annulées «pour raisons de sécurité»

La répression militaire a réduit l'ardeur des partisans du président égyptien déchu Mohamed Morsi. Après quatre jours d'affrontements avec les forces de l'ordre et près de 900 morts à l'échelle du pays, les manifestations annoncées dimanche au Caire par les islamistes ont presque toutes été annulées «pour des raisons de sécurité».

Tôt le matin, les maisons de plusieurs membres des Frères musulmans ont été la cible de raids policiers. Encore une fois, les autorités ont tenté d'asséner un coup dur à la confrérie dont est issu Morsi avant la tenue de nouvelles manifestations.

Les autorités égyptiennes ont d'ailleurs procédé à l'arrestation de plusieurs responsables de l'organisation, selon ce qu'ont rapporté des représentants des forces de l'ordre sous le couvert de l'anonymat.

De son côté, le général Abdel Fattah al-Sissi, chef de l'armée, a soutenu devant des centaines d'officiers de l'armée et de la police que son pays ne plierait pas devant la violence des islamistes, leur promettant une riposte «des plus énergiques».

Redoutant sans doute d'autres pertes dans leurs rangs, les islamistes ont finalement annulé leurs manifestations.

VOIR PAGE A 8 : ÉGYPTÉ

Lire aussi · La chronique de François Brousseau: Régression non féconde. Page B 1

AUJOURD'HUI



Le Monde · Affamés et effrayés, des milliers de Kurdes syriens fuient en Irak. Page B 1

Actualités · Les Services correctionnels ont injustement étiqueté Omar Khadr comme détenu relevant de la sécurité maximum, selon l'ombudsman des prisons. Page A 2



Avis légaux..... B 6
Décès..... B 2
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 4
Petites annonces..... B 2
Sudoku..... B 5

ACTUALITÉS

SERVICES CORRECTIONNELS

Des irrégularités dans l'évaluation du dossier d'Omar Khadr

Toronto — L'ombudsman des prisons canadiennes accuse les responsables des services correctionnels d'avoir passé outre à certaines informations en qualifiant injustement Omar Khadr de détenu à sécurité maximale.

Dans une lettre récente obtenue par La Presse canadienne, le Bureau de l'enquêteur correctionnel (BEC) presse les autorités carcérales de réexaminer la classification de cet ancien détenu de Guantanamo. Dans sa lettre, le directeur du BEC, Ivan Zinger, soutient que le bureau n'a trouvé aucune preuve montrant qu'Omar Khadr avait un comportement problématique lors de sa détention, et que sa détention à un niveau de sécurité moins élevé aurait été problématique. M. Zinger note également que les Américains ont catégorisé Khadr comme un détenu relevant de la sécurité minimale. Il souligne que

les rapports psychologiques montrent que le détenu interrogé bien avec les autres et qu'il ne présente pas d'attitudes extrémistes ou violentes.

Omar Khadr a été transféré au Canada en septembre pour y purger le reste de sa peine de huit ans imposée aux États-Unis pour des crimes de guerre commis en Afghanistan lorsqu'il avait 15 ans.

Le jeune homme a passé les mois suivants en isolement au pénitencier à sécurité maximale de Millhaven, en Ontario, avant d'être transféré dans une prison d'Edmonton à la fin du mois de mai.

Des responsables des services correctionnels ont défendu la classification à sécurité maximale, arguant entre autres qu'Omar Khadr présentait un risque modéré d'évasion.

La Presse canadienne

En tournée dans l'Arctique, Harper attaque l'opposition

Whitehorse — Le premier ministre Stephen Harper a entamé dimanche sa visite de l'Arctique canadien en menant une charge à fond de train contre les deux principaux partis de l'opposition, mettant à l'essai des thèmes qui devraient soutenir la stratégie conservatrice jusqu'aux prochaines élections.

Il a présenté les conservateurs comme les champions de l'Arctique, au moment où la Défense nationale admettait qu'elle éprouvait des problèmes pour acheter des motoneiges afin d'équiper ses unités de réserve opérant dans cette région inhospitalière. Dans le cadre d'un discours hautement partisan livré devant un auditoire conquis d'avance, alors que s'achève un été marqué par les scandales des dépenses au Sénat, M. Harper s'en est pris à ses deux principaux adversaires. Il s'adressait ainsi à sa base électorale, qui a été durement ébranlée par les scandales de la chambre haute. Ces affaires ont coûté aux conservateurs trois sénateurs, qui siègent désormais comme indépendants.

Le chef du gouvernement a fait une mise en garde contre une calamité économique si les conservateurs perdaient les élections en 2015, affirmant que l'opposition avait « des propositions de dépenses et de hausses de taxes tellement extrêmes que le pire budget européen paraîtrait solide en comparaison ». « Ce que je vous dis, c'est qu'avec le Nouveau Parti démocratique et les libéraux, ce que vous voyez est ce que vous obtiendrez: des idées dangereuses et une pensée vide qui annuleraient tous les progrès que nous avons accomplis », a martelé le premier ministre, reprenant les thèmes chers aux conservateurs, soit l'économie, ainsi que la loi et l'ordre.

Pendant sa visite de six jours en Arctique, le premier ministre s'arrêtera au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et dans le Nord québécois.

La Presse canadienne

Lire aussi: Le gouvernement teste des motoneiges furtives dans l'Arctique canadien
Page A 4

Le système de justice est profondément inégalitaire, selon le Barreau canadien

GAÉTAN POULIOT

L'accès à la justice est déplorable au Canada, dénonce l'Association du Barreau canadien dans un rapport qui invite les gouvernements à réinvestir dans le système d'aide juridique.

Profondément inégalitaire et source de souffrances, « le système de justice accentue l'inégalité plutôt que de l'atténuer », s'indignent les auteurs du document dévoilé dimanche lors du congrès de l'association à Saskatoon.

Si le rapport reconnaît qu'il y a une certaine augmentation du financement de l'aide juridique depuis cinq ans, les fonds qui y sont consacrés pour les litiges d'ordre civil ont toutefois baissé de 20% depuis 1994, souligne-t-on.

Résultat: on note une « augmentation exponentielle » de ceux qui se représentent eux-mêmes devant les tribunaux. Une situation qui inquiète grandement l'un des auteurs du rapport, l'avocate et chercheuse Melina Buckley.

À son avis, plusieurs personnes gagnent tout juste assez d'argent pour ne pas avoir droit à l'aide juridique, mais elles n'en gagnent cependant pas suffisamment pour se payer un avocat. Ces gens se retrouvent souvent livrés à eux-mêmes en cour, dit-elle.

Le problème serait particulièrement grave dans les affaires de droit familial. Seul devant la justice, des parents décrivent leur expérience comme étant « tout simplement horrible », a expliqué M^e Buckley lors d'une entrevue. « Ils considèrent que tout ce processus est extrêmement stressant et a



FRED CHARTRAND LA PRESSE CANADIENNE

La juge en chef du Canada, Beverley McLachlin, a livré une conférence sur le sujet au congrès de l'ABC.

toutes sortes d'effets secondaires. Ils perdent parfois leurs emplois ou doivent passer à un horaire à temps partiel, en plus de problèmes de santé », explique-t-elle.

Cette façon de faire augmente aussi la lourdeur du système, croit M^e Buckley. Par exemple, une affaire qui prendrait normalement trois jours à régler avec un avocat de chaque côté peut prendre dix jours.

Aide juridique

Pour améliorer l'accès à la justice, l'Association du Barreau canadien recommande plusieurs solutions, dont un réinvestissement des gouvernements dans le service d'aide juridique, actuellement « inadéquat » et « sous-financé ».

D'ici 2020, les services juridiques essentiels de tous les Canadiens vivant avec un revenu ne dépassant pas le

seuil de la pauvreté devraient être couverts par l'aide juridique, recommande-t-on.

Et le gouvernement fédéral doit contribuer à cet effort à hauteur de 50% des coûts, selon le rapport. Si c'était le cas jusqu'en 1995, la part d'Ottawa a glissé à environ 20 à 30% aujourd'hui.

L'Association du Barreau canadien, qui représente quelque 37 000 juristes, notaires, professeurs de droit et étudiants en droit, estime d'ailleurs qu'une hausse des investissements dans le système d'aide juridique serait payante à long terme.

Entre autres, un meilleur accès à la justice permettrait de réduire la violence familiale, d'aider les enfants à quitter plus rapidement les foyers d'accueil et à réduire les expulsions de locataires, donne-t-on en exemple. Tout

Sénat: des délais avant un débat sur la réforme

Saskatoon — La Cour suprême du Canada s'apprête à s'engager dans un débat sur la réforme future du Sénat. À la conférence de l'Association du Barreau canadien, la juge en chef, Beverley McLachlin, a cependant averti que cela prendrait un certain temps. Le gouvernement fédéral a demandé à la Cour suprême, en février, de clarifier les pouvoirs du gouvernement quant à la réforme ou l'abolition du Sénat. Le plus haut tribunal du pays doit entendre les arguments de cette affaire à l'automne. M^{me} McLachlin indique que les questions constitutionnelles complexes nécessitent entre trois mois et un an avant d'arriver à un jugement. « Nous ferons de notre mieux pour offrir une réponse aux Canadiens aussi vite que possible, mais, de toute évidence, il y aura une grande quantité de travail à faire, beaucoup de réflexion à consacrer à ces questions, qui ne sont pas simples. Il s'agit d'une grande responsabilité », a-t-elle déclaré samedi.

La Presse canadienne

cela permettra d'économiser des fonds publics, plaide le Barreau.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

ASSURANCE-EMPLOI

La réforme continue de susciter son lot d'inquiétudes

Bien que son implantation remonte à l'hiver dernier, la réforme de l'assurance-emploi donne toujours du fil à retordre à certains employeurs et employés.

Selon le porte-parole du Conseil national des chômeurs, Pierre Céré, des patrons évoluant dans des secteurs saisonniers, comme l'aménagement paysager, éprouvent encore beaucoup de difficultés à combler leurs besoins en main-d'œuvre.

Pour M. Céré, la situation

s'explique largement par le fait que des candidats ont hésité à poser leur candidature, car ils sont tout simplement

Certains employés chercheront vraisemblablement à quitter leur poste temporaire

Il soutient que ce sentiment a été alimenté par le gouvernement conservateur à Ottawa, qui a démontré sa volonté de surveiller étroite-

ment les travailleurs saisonniers dans l'espoir d'endiguer la problématique de la fraude à l'assurance-emploi.

Ce climat teinté d'incertitude pousse des acteurs du milieu du travail à croire que des mutations sont susceptibles de se produire bientôt au Québec au chapitre de la répartition de la main-d'œuvre.

Le trésorier de la Fédération du commerce de la Confédération des syndicats natio-

naux, Michel Valiquette, affirme que certains employés chercheront vraisemblablement à quitter leur poste temporaire de crainte de faire les frais de la réforme de l'assurance-emploi et ils risquent ainsi de tourner définitivement le dos aux industries dites saisonnières.

Il avance même que ces transformations pourraient commencer à s'opérer dès la fin de la présente saison touristique.

La Presse canadienne

En classe... avec Le Devoir numérique!

Vous êtes un professeur au secondaire ou au collégial? Profitez de ce nouveau programme **gratuit** pour initier vos étudiants à mieux s'informer avec Le Devoir numérique, un outil de référence essentiel aux études.

Vous disposerez d'un accès **gratuit** à la formule numérique du Devoir, une mine d'informations :

- Éditions virtuelles ou PDF du journal quotidien
- Accès illimité au site Web
- Consultation des archives

GRATUIT
Offre spéciale exclusive
aux professeurs



LE DEVOIR

Un programme supporté par Les Amis du Devoir

Inscrivez votre classe dès aujourd'hui à :
ledevoir.com/classe



ACTUALITÉS



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, préférerait Roberval à la circonscription de Viau, à Montréal.

Couillard réitère qu'il ne se présentera pas dans Viau

Pauline Marois l'y avait invité, disant qu'elle ne présenterait pas de candidat contre lui

BAHADOR ZABIHIYAN

Le chef du Parti libéral du Québec (PLQ), Philippe Couillard, écarte l'offre de Pauline Marois, qui lui a proposé dimanche de se présenter dans la circonscription de Viau, en lui promettant que le Parti québécois (PQ) n'y présenterait aucun candidat.

«Il remercie M^{me} Marois pour sa sollicitude, il lui rappelle qu'il a déjà affirmé, les 10 et 12 août derniers, qu'il annoncerait sa décision avant la fin du mois d'août, et que ça ne serait pas dans Viau», explique Harold Fortin, l'attaché de presse du chef libéral. Au cours d'une visite au village de Val-Jalbert le mois dernier, Philippe Couillard avait reconnu qu'il avait un intérêt pour la circonscription de Roberval, au Lac-Saint-Jean qu'il habite depuis plusieurs années. C'est le péquiste Denis Trotter qui est présentement le député de Roberval. «Si M^{me} Marois décide de déclencher des élections partielles, il y a plusieurs candidats de qualités qui souhaitent représenter notre parti» dans Viau, rajoute M. Fortin, sans toutefois dévoiler leurs noms.

En marge du défilé de la Fierté gaie de Montréal, la première ministre l'a invité à se faire élire dans Viau, une circonscription devenue vacante avec le récent départ du député Emmanuel Dubourg. M^{me} Marois a précisé que si son adversaire choisissait de la prendre au mot, elle ne lui mettrait pas de bâtons dans les roues, c'est-à-dire que les péquistes ne présenteraient pas de candidat contre lui.

«Le chef de l'opposition a déclaré ces derniers jours qu'il était en réflexion quant à la circonscription qu'il choisirait. Je pense qu'il est de son devoir et de sa responsabilité [de faire] rapidement son entrée à l'Assemblée nationale. Ainsi, je m'engage à déclencher rapidement l'élection partielle dans la circonscription de Viau et à ne pas y présenter de candidat du Parti québécois», a expliqué M^{me} Marois, dans un communiqué publié dimanche.

Elle a rappelé que lorsqu'elle avait été choisie pour être à la tête du PQ, elle avait saisi «la première occasion» qui lui avait été offerte afin de faire son entrée à l'Assemblée nationale, en 2007.

M. Couillard souhaite d'abord effectuer sa tournée des régions et expliquer le programme de son parti, dans lequel l'économie et la création d'emplois sont mises en avant, indique son attaché de presse.

De son côté, la Coalition avenir Québec (CAQ) ne mise pas sur cette circonscription pour effectuer une percée à Montréal, mais elle sera très présente dans la campagne en vue de l'élection complémentaire. Le chef de la CAQ, François Legault, ne se fait pas d'illusions. Il demeure réaliste, soulignant que Viau a une forte tradition libérale. Son parti entend toutefois profiter du scrutin partiel afin de mettre en avant ses politiques pour développer l'économie de la région de Montréal.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

Jason Kenney forcé de s'expliquer sur les Acadiens

Le ministre fédéral de l'Immigration et de la Citoyenneté, Jason Kenney, a tenu à s'expliquer dimanche à la suite du tollé provoqué par l'association du peuple acadien au «patrimoine francophone royal du Canada». Il a affirmé sur les ondes de Radio-Canada qu'il s'agissait d'un malentendu. L'adjectif royal utilisé dans un communiqué pour souligner la fête des Acadiens faisait référence à «la fête nationale du royaume français» et non à la couronne britannique, a-t-il expliqué.

Le Devoir

Le NPD recrute une chanteuse de Bran Van 3000

Stéphane Moraille, connue pour être la voix du méga succès *Drinking in L.A.* de Bran Van 3000, briguera l'investiture du Nouveau Parti démocratique (NPD) dans Bourassa, à Montréal. Mme Moraille, qui est aussi avocate spécialisée en droits d'auteur, affrontera le syndicaliste Larry Rousseau et la candidate du NPD dans Bourassa en 2011, Julie Demers. La circonscription est vacante depuis le départ du libéral Denis Coderre.

Le Devoir

Un défilé de la Fierté aux couleurs politiques

Si les athlètes n'étaient pas au rendez-vous, les politiciens, eux, se sont joints au cortège

BAHADOR ZABIHIYAN

Le 33^e défilé de la Fierté gaie a attiré de nombreux responsables politiques déjà élus ou qui veulent se faire élire, en plus des dizaines de milliers de personnes qui se sont déplacées pour observer le cortège, dimanche. Quelques absents toutefois: les représentants du Parti conservateur et les athlètes canadiens.

Pauline Marois a ouvert la marche, accompagnée de plusieurs ministres de son gouvernement, dont Sylvain Gaudreault, Pascal Bérubé et Diane De Courcy. M^{me} Marois est la seule première ministre en exercice à avoir assisté au défilé alors qu'elle est encore en fonction. Elle en a profité pour exprimer son inquiétude par rapport à un texte de loi russe qui sanctionne tout acte de «propagande» homosexuelle devant des mineurs. Le texte, promulgué en juin, est jugé discriminatoire par les défenseurs des droits de la personne et a déjà suscité de nombreuses critiques à travers le monde, à six mois des Jeux olympiques de Sotchi, en Russie.

«C'est toujours désolant de constater que, malheureusement, il y a encore des dirigeants politiques qui prennent des décisions qui sont, à mon point de vue, condamnables. Le Québec va lui continuer de prêcher par l'exemple», a-t-elle expliqué, au début du défilé. Toutefois, M^{me} Marois a indiqué que l'idée d'un appel au boycott des prochains Jeux olympiques n'était pas à l'ordre du jour. «Non, je ne crois pas qu'on en soit là», a-t-elle indiqué. Steve Foster, le directeur du Conseil québécois LGBT souhaite que les différents ordres de gouvernements fassent pression sur le Comité international olympique (CIO) afin qu'à l'avenir, le respect des droits de la personne soit inclus dans les conditions d'attribution des Jeux. «Le CIO a un examen de conscience à faire dans l'attribution des Jeux», affirme-t-il. Même s'il a été souvent question des prochains Jeux olympiques, aucune délégation officielle d'athlètes n'a défilé à Montréal, contrairement à Toronto et à Vancouver.

Peu d'athlètes

Pourtant, le Comité olympique canadien (COC) avait fait parvenir un communiqué de presse aux médias samedi, indiquant que la nageuse synchronisée Tracy Little prendrait part au cortège, afin d'y représenter les athlètes canadiens. «Nous, on avait ciblé quelques athlètes, à qui on avait demandé s'ils voulaient participer, et ceux-là ne sont pas présents», a indiqué Luc Beaudin, le coordonnateur des relations médias du COC, en entrevue téléphonique avec *Le Devoir*. «Le COC a participé pour la première fois aux parades à Toronto et à Vancouver cette année. Nous devions participer à celle de Montréal, et plu-



Le thème de l'homoparentalité n'a pas manqué de s'inviter à la marche.

PHOTOS ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR



Pauline Marois est la seule première ministre en exercice à avoir participé au traditionnel défilé.

sieurs athlètes avaient démontré de l'intérêt, mais, comme nous sommes dans une période d'entraînement intense à six mois des Jeux olympiques [...], il a été impossible d'avoir la participation attendue», a rajouté M. Beaudin, par courriel.

L'ancien hockeyeur Georges Laraque, qui était avec la délégation du Parti vert du Canada lors du défilé, aurait voulu voir plus d'athlètes olympiques faire le déplacement. «Ç'aurait été quelque chose de super important [...] Ç'aurait été un bon timing cette année, parce que, justement, le débat est venu encore, et il y a des pays qui sont encore fermés pour ça», a indiqué l'ancien joueur professionnel. M. Foster, du Conseil qué-

bécois LGBT, aurait aussi espéré apercevoir quelques athlètes au défilé montréalais. «Je pense qu'il faut respecter les gens avec ce qu'ils veulent faire ou ne pas faire», nuance-t-il.

Par ailleurs, aucun représentant du gouvernement conservateur de Stephen Harper n'était sur place. Eric Pineault, le président de Fierté Montréal, a toutefois signalé que, pour la première fois, Patrimoine Canada avait octroyé une enveloppe de 30000\$ à l'événement. Il estime que c'est un «premier pas dans la bonne direction».

Si les participants et les milliers de spectateurs n'ont pas eu l'occasion de voir des représentants du Parti conservateur du Canada ou

des athlètes, ils ont toutefois pu croiser les dizaines d'élus municipaux, provinciaux et fédéraux présents, dont Denis Coderre, Philippe Couillard, Françoise David, Justin Trudeau ou Thomas Mulcair, pour ne nommer que ceux-là.

Les organisateurs ont conservé le même ton que les sept dernières années, dans le choix des thèmes et des délégations. Ils ont voulu un événement plus familial, et «moins provocateur», dit M. Pineault. «On sort du ghetto», indique-t-il. L'organisateur précise qu'il n'y a désormais pas de chars allégoriques dont le thème pourrait choquer les âmes sensibles, avec des participants en tenues très légères comme cela aurait pu être le cas il y a quelques années. À l'époque, la provocation était vue comme un moyen nécessaire pour faire changer les mentalités, estime M. Pineault. Si le défilé est de moins en moins provocant, le «contenu politique», est de plus en plus présent, constate M. Foster.

La lutte contre l'homophobie va au-delà de la partisanerie, estime Philippe Couillard. «Je pense que c'est un sujet sur lequel il y a une union à travers les lignes partisans», dit le chef libéral.

Avec l'Agence France-Presse
et La Presse canadienne
Le Devoir

Voire aussi Une galerie de photos du défilé sur LeDevoir.com

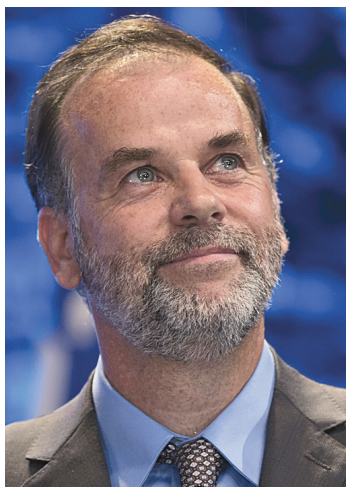
Le ministre Duchesne «inspiré» par la Charte jeunesse de l'INM

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne, s'est dit «inspiré» par la Charte jeunesse pour l'éducation postsecondaire qui lui a été remise dans le cadre de la dixième École d'été de l'Institut du Nouveau Monde (INM).

Le ministre avait été convié à la cérémonie de clôture de l'École, qui se tenait samedi soir à Montréal.

Avenir d'une éducation qui appartient à tous

La Charte, rédigée par des jeunes, est axée sur l'avenir des universités et de l'éducation postsecondaire dans la province. Certains éléments du document, comme celui proposant une éducation postsecondaire qui appartient à tous, ou celui plaçant pour une concurrence moindre entre les universités, pourraient d'ailleurs influencer le projet de loi que M. Duchesne prépare, et qu'il espère présenter d'ici la fin de l'année ou au début de l'année prochaine.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pierre Duchesne travaille à un projet de loi sur l'éducation postsecondaire.

Le ministre a également tenu à souligner qu'il était toujours possible pour les jeunes de s'impliquer afin d'influer sur l'un des trois chantiers de l'après-sommet, toujours actifs par l'entremise du site Internet de son ministère.

Il a d'ailleurs envoyé une lettre à tous les directeurs généraux des cégeps de la

province leur demandant de favoriser la tenue d'échanges et de débats sociaux.

Quelque 400 jeunes de 15 à 35 ans, d'ici et de l'étranger, ont participé à l'École d'été de l'INM, qui se veut un lieu de réflexion sur la citoyenneté, en assistant notamment à des conférences et à des échanges.

Ils auront eu l'occasion de discuter de thématiques diverses, comme le sort des autochtones dans la société contemporaine, les défis associés à l'immigration et la participation de la génération montante aux scrutins.

Pour aborder ce dernier sujet, les directeurs généraux des élections du Québec et du Canada, Jacques Drouin et Marc Mayrand, avaient été invités.

Toujours pour alimenter l'intérêt des participants de l'École d'été envers la chose publique, ils ont pu être aux premières loges, vendredi, lors d'un débat opposant quatre des candidats à la mairie de Montréal.

La Presse canadienne

François Legault en tournée dans le Québec

Québec — François Legault profite de la saison chaude non pas pour se reposer, mais plutôt pour sillonner la province.

Depuis mercredi, le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ) a multiplié les sorties, notamment en Estrie, sur la Côte-Nord et en Gaspésie.

Le paysage évolue d'une région à l'autre, mais il y a des constantes dans son message, car il a pris la route dans un but bien précis: vendre le «Projet Saint-Laurent».

M. Legault a fait samedi la promotion de ce plan de développement, qui a été créé au printemps dernier, dans la Capitale nationale et dans Chaudière-Appalaches.

Une fois de plus, son argumentaire s'articulait autour de la nécessité de créer un pôle d'innovation dans la vallée du Saint-Laurent qui présenterait des similitudes avec l'exemple californien de Silicon Valley. Pour y arriver, le chef de la CAQ suggère de miser sur l'expertise des grands établissements universitaires de recherche de la province.

Toujours pour encourager la croissance économique du Québec, François Legault milite en faveur d'une meilleure promotion du tourisme et du transport maritime en misant tout particulièrement sur «l'atout» que représente le Saint-Laurent.

Il juge aussi qu'il faut miser sur l'exploitation des hydrocarbures dans le golfe de Saint-Laurent.

La tournée du chef de la CAQ doit s'échelonner sur cinq semaines.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

Les efforts du gouvernement Harper pour développer l'économie du Nord ont pris le dessus sur l'amélioration des capacités militaires. Cidessus, le premier ministre lors de sa visite dans l'Arctique en 2012.

Les Forces canadiennes testent une motoneige furtive dans le Nord

ANDY BLATCHFORD

L'armée canadienne a testé en secret une motoneige furtive dans le cadre de démarches visant à déplacer silencieusement des troupes pendant des opérations clandestines dans l'Arctique. Le montant du contrat de développement attribué à une entreprise ontarienne avoisine les 620000\$.

La Presse canadienne a appris que des soldats avaient emporté le prototype de motoneige hybride pour lui faire effectuer des essais afin d'évaluer ses caractéristiques: vitesse, niveau de bruit, capacité de charge de la batterie et accélération du véhicule. La Défense a même un surnom pour ce nouvel engin: «Loki», du nom du dieu nordique pouvant changer de forme.

Appel d'offres

Les premières informations concernant la mise au point d'une motoneige furtive ont circulé il y a deux ans, lorsque l'agence de recherche et de développement de la Défense a lancé un appel d'offres.

Ce document publié en 2011 donnait cependant peu de détails sur les éventuelles missions furtives, si ce n'est que la priorité serait accordée à la discrétion des véhicules.

Le projet a débuté alors que le gouvernement conservateur promettait d'accroître les capacités canadiennes dans le Grand Nord, dans le cadre d'une série de mises à jour des Forces canadiennes auxquelles Ottawa n'a finalement presque pas donné suite.

Les motoneiges furtives ont cependant résisté à ce changement de cap politique.

À la Défense nationale, on affirme ne pas prévoir dépenser

davantage pour la mobilité dans l'Arctique pour les huit prochaines années, mais la division de la recherche soutient que l'évaluation de la motoneige furtive, bien qu'elle n'en soit qu'à ses débuts, va se poursuivre.

Le premier ministre Stephen Harper doit arriver dimanche en Arctique pour une visite de six jours dans la région, où la priorité gouvernementale est graduellement passée de l'amélioration des capacités militaires à la promotion du développement économique.

Un rapport sur les tests publié en mai, obtenu par La Presse canadienne, dévoile certains détails sur les essais effectués, particulièrement les comparaisons entre les modèles traditionnels de motoneiges et la version furtive, mais le document est largement caviardé.

Selon le contrat offert par la Défense, dont La Presse canadienne a également obtenu copie, l'appel d'offres a été remporté par CrossChasm Technologies, sise à Waterloo, en Ontario. L'entreprise possède également un bureau à Montréal.

Menaces réelles?

Un expert sur les politiques liées à l'Arctique se demande si le coût du développement d'un tel véhicule est de l'argent bien dépensé, le professeur en droit international Michael Bryers ne croyant pas que des menaces importantes existent dans le Nord. «Je ne vois pas beaucoup de preuves voulant que des criminels et des terroristes parcourent l'Arctique canadien sur des motoneiges, et que nous devions les surprendre», a déclaré l'ancien candidat du Nouveau Parti démocratique.

La Presse canadienne

Des inondations de plus en plus coûteuses dans les villes côtières

New York, Guangzhou, Bombay... Le coût des inondations pourrait dépasser en 2050 les 1000 milliards de dollars dans les 136 plus grandes villes côtières de la planète si elles ne se protègent pas mieux, selon une étude parue dimanche.

La mise en place de mesures d'adaptation permettrait toutefois de limiter ces pertes à quelque 60 milliards de dollars par an en 2050, dans ces agglomérations côtières, appelées à devenir de plus en plus vulnérables face aux inondations, selon cette étude parue dans *Nature Climate Change*.

Au regard du coût astronomique de l'inaction, «ne rien faire pour s'adapter n'est pas une option», indique à l'AFP l'un des auteurs, Stéphane Hallegatte, économiste à la Banque mondiale.

6 milliards en 2005

En se basant sur les données de ces 136 villes côtières abritant plus d'un million d'habitants chacune, la facture cumulée due aux inondations (logements, commerces, industries, etc.) atteignait en 2005 quelque 6 milliards.

Selon cette étude, quatre villes — Miami, New York et La Nouvelle-Orléans aux États-Unis et Guangzhou (ou Canton) en Chine — concentrent 43% des pertes économiques. Et pour deux d'entre elles, Guangzhou (687 millions de dollars) et La Nouvelle-Orléans (507 millions), ces pertes représentent plus de 1% de leur PIB.

Les chercheurs ont tenté de chiffrer l'évolution de cette facture dans les prochaines décennies à partir de scénarios socio-économiques (évolution de la population, des économies et de l'urbanisation),



SETH WENIG ASSOCIATED PRESS

New York, qui a dû essayer l'an dernier le passage de l'ouragan Sandy, figure parmi la liste des villes qui verront la facture liée aux inondations grimper au cours des prochaines années.

mais aussi de l'affaissement du sol dans certaines régions et de la montée du niveau de la mer due au réchauffement. Dans le pire des cas, sans nouvelles mesures de protection dans les villes, les pertes cumulées exploseraient à plus de 1000 milliards de dollars par an, écrivent les auteurs. Ce chiffre «n'est pas une prédiction», précise néanmoins M. Hallegatte, car il implique des hypothèses pas forcément réalistes dans certains cas.

Investir pour l'avenir

Si des investissements sont faits pour maintenir le

risque d'inondations au même niveau qu'aujourd'hui (soit environ 50 milliards d'investissements par an), la facture augmenterait aussi par rapport aujourd'hui, en raison de l'accumulation attendue d'habitants et de biens dans ces villes. Mais de façon plus raisonnable: de 60 à 63 milliards de dollars par an.

«Si on investit dans des protections, on peut réduire le risque, mais on a de plus en plus de gens qui dépendent de ces protections. Cela veut dire qu'en cas de rupture de digues, on a globalement des catas-

trophes plus importantes», souligne Stéphane Hallegatte.

Dans un tel cas de figure, les villes économiquement les plus vulnérables aux inondations seraient en 2050 Guangzhou (13,2 milliards) et Bombay (6,4 milliards).

Les chercheurs ont par ailleurs constaté que, avec la hausse du niveau de la mer due au réchauffement, les endroits où le risque va le plus augmenter ne sont pas forcément les zones les plus à risque aujourd'hui, comme le bassin méditerranéen.

Agence France-Presse

Des proches du maire Rob Ford auraient cherché la vidéo présumée

Toronto — La police de Toronto refuse de commenter des informations voulant qu'elle fasse enquête sur des tentatives effectuées par des associés de Rob Ford pour obtenir une vidéo montrant supposément le premier magistrat en train de consommer du crack.

Le *Toronto Star* rapporte que deux personnes proches

de M. Ford effectuaient des recherches dans les jours suivant la publication d'informations mentionnant que certains journalistes avaient visionné la vidéo présumée.

Le *Star* cite un témoin affirmant qu'un chauffeur occasionnel et un garde de sécurité du maire, Alexander «Sandro» Lisi, auraient rencontré un groupe de revendeurs de drogue connus, et posé des questions sur les agissements de gens ayant tourné la vidéo.

L'avocat de M. Lisi a confirmé que son client était impliqué dans une enquête policière, mais n'a pas voulu donner plus de détails.

L'article du *Toronto Star* soutient que le directeur logistique du maire, David Price, a donné plusieurs coups de téléphone à propos des détails entourant la vidéo, mais ne cite pas ses sources.

Quelques jours après la publication du reportage, M. Ford a assuré qu'il ne consommait pas de crack, et a ajouté qu'il ne pouvait commenter une vidéo qui n'existait pas.

Le *Star* avait précédemment rapporté que M. Ford aurait dit à de proches confidentiels qu'il savait où se trouvait la vidéo, avant de fournir deux adresses.

Raids

Plus tôt cette année, la police a lancé une série de raids contre des gangs et



LA PRESSE CANADIENNE

Le maire Ford n'a pas commenté le plus récent reportage du *Toronto Star*.

l'un des endroits visés était un immeuble à logements de Toronto où la présumée vidéo se serait retrouvée. Les autorités ont refusé de dire si le maire faisait partie de l'enquête.

La vidéo n'a jamais fait surface, malgré une campagne de financement collaboratif mise sur pied par le site Web Gawker, qui tentait d'obtenir 200 000 \$US pour l'acheter.

Ni M. Ford ni ses proches conseillers n'ont immédiatement commenté le plus récent reportage du *Star*.

La Presse canadienne

Émeute à Blainville

Dix-huit personnes, dont dix mineures, ont été arrêtées à la suite d'une émeute qui a éclaté dans la nuit de samedi à dimanche, à Blainville, au nord de Montréal. Plus de 200 jeunes qui venaient d'assister à un spectacle du groupe Les Trois Accords, dans le cadre du festival Blainville en fête, ont refusé de quitter le site vers minuit, et ont commencé à faire du grabuge. Ils ont d'abord renversé une voiture de police et y ont mis le feu. Ils ont ensuite lancé des objets de toutes sortes, dont des bouteilles, aux policiers qui sont intervenus. La police locale a dû demander l'aide de la Sûreté du Québec et de plusieurs corps policiers de la région pour maîtriser la situation. L'émeute a pris fin vers 2 h. Les personnes appréhendées ont toutes été libérées sous promesse de comparaître. Elles devront faire face à plusieurs accusations, dont participation à une émeute, méfaits et incendie criminel.

La Presse canadienne

Régulation des populations d'ours noirs

Une stratégie est en voie d'être mise en œuvre par la Nation huronne-wendat (NHW) pour réguler les populations d'ours noirs. Cette initiative, qui s'échelonne jusqu'en 2016, visera à assurer la protection de l'une des proies de choix de ces prédateurs: le caribou des bois de Charlevoix. Ce cervidé est considéré comme étant «menacé» par Québec, notamment parce que le taux de survie des faons est faible étant donné qu'ils constituent souvent des cibles faciles pour les ours noirs. Dans l'espoir de renverser la vapeur, la NHW cherchera à augmenter, au cours des trois prochaines années, les captures de ces gros mammifères. Il lui reste maintenant à déterminer, de concert avec le ministère des Ressources naturelles et la Société des établissements de plein air du Québec, combien de bêtes doivent être attrapées, s'il faut recourir à la chasse ou à la trappe et quelles zones doivent être prioritaires.

La Presse canadienne

10^e ÉDITION

L'ÉCOLE d'ÉTÉ

DE L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

DU 14 AU 17 AOÛT 2013

À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Une école de citoyenneté aux airs de festival pour les 15 à 35 ans.

Anne-Marie Dussault, animatrice

Richard Bergeron

Denis Coderre

Marcel Côté

Mélanie Joly

L'École d'été présente le premier débat de la course à la mairie de Montréal: le 16 août 2013 à 20 h, amphithéâtre du Pavillon Sherbrooke, UQAM, 200 Sherbrooke O., Montréal. Ouvert au public, places limitées, admission: 10\$.

Pour en savoir plus: inm.qc.ca/ee2013

Enrichir Québec d'aujourd'hui

Québec

Les Offices jeunesse immatériaux du Québec

FONDS de solidarité FTO

UQAM

LE DEVOIR

Conseil interprofessionnel du Québec

CSN

CSQ

500 SCFP

Montréal

métro

Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

L.L.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ÉCONOMIE

L'Europe
reste à la
merci de
ses banques

En Espagne, en Italie, mais aussi en Allemagne, la situation de certains établissements est préoccupante

AUDREY TONNELIER

Même en Europe, la date a nettement moins marqué les esprits que la faillite de la banque américaine Lehman Brothers, le 15 septembre 2008. C'est pourtant plus d'un an plus tôt, le 9 août 2007, que s'est joué le premier acte de la crise financière sur le Vieux Continent. Six ans plus tard, force est de constater que les banques, qui y ont joué un rôle central, continuent de menacer les finances publiques des pays européens, et donc leur capacité de reprise économique.

Ce 9 août 2007, au cœur de l'été, tout commence par la suspension brutale par BNP Paribas de trois de ses fonds — leur valeur s'effondrant, la banque choisit de bloquer les retraits pour ses clients. La planète finance prend conscience que les *subprimes*, ces crédits immobiliers américains à risques transformés par les établissements bancaires en titres financiers, ont contaminé l'Europe.

Et si la première banque tricolore estime détenir des actifs à ce point douteux, n'est-ce pas tout le secteur à l'échelle mondiale qui s'est construit sur le sable? En quelques minutes, le taux interbancaire (auquel les établissements se prêtent entre eux) grimpe en flèche, menaçant de paralyser l'ensemble du système de crédit.

La Banque centrale européenne (BCE), sous la houlette de son président, Jean-Claude Trichet, prend alors une décision aussi inédite que radicale: répondre à toutes les demandes de prêts des banques.

En quelques heures, elle va injecter près de 95 milliards d'euros! En comparaison, après les attaques du 11-Septembre, elle avait apporté «seulement» une soixantaine de milliards... L'épisode vaudra à la BCE ses galons d'autorité monétaire, et à M. Trichet le titre d'«homme de l'année 2007» de la part du *Financial Times*.

Nombre d'observateurs y voient surtout la preuve que le monde de la finance, enclin à



Le siège social de la Banca Monte dei Paschi di Siena, à Sienne, en Italie. La plus vieille banque du monde a frôlé la faillite en début d'année.

FABIO MUZZI AGENCE FRANCE-PRESSE

prendre des risques inconsidérés, ne peut se réguler lui-même. «A ce moment, les Européens mettent le doigt dans l'engrenage du sauvetage public du secteur bancaire», résume Nicolas Véron, économiste au sein du *think tank* bruxellois Bruegel et au Peterson Institute à Washington.

Un sauvetage qui s'opère au prix fort: selon les données de la Commission de Bruxelles, d'octobre 2008 à décembre 2011, l'Union européenne va consacrer 1600 milliards d'euros (13% de son produit intérieur brut annuel) au renflouement de ses banques, majoritairement sous forme de garanties.

«Crédibilité ébranlée»

Six ans plus tard, l'effondrement du système financier tant redouté n'a pas eu lieu. Difficile de dire pour autant que les leçons de la crise ont été tirées. «Le manque de confiance dans le secteur bancaire perdure. Les banques européennes ne prêtent pas encore de façon optimale», dit M. Véron.

Une faille de taille pour la bonne marche des économies du Vieux Continent, dont les entreprises — notamment les plus petites — se financent encore majoritairement par l'entremise des banques, et non par le marché comme aux États-Unis.

Afin de réamorcer la pompe du crédit, la BCE a choisi, depuis 2012, d'accorder des prêts aux établissements bancaires avec un horizon de remboursement plus lointain (trois ans). Ce programme de refinancement à long terme (LTRO) est prolongé jusqu'en juillet 2014.

De plus, «la crédibilité du secteur et des superviseurs nationaux a été durablement ébranlée par les années de crise», estime M. Véron. Des tests de résistance [«stress tests»] ont bien été menés, en 2010 et 2011, pour vérifier la solidité financière des établissements européens. Mais ils se sont révélés incapables de séparer le bon grain de l'ivraie. Pour preuve, les difficultés de telle ou telle banque viennent régulièrement semer le doute sur la santé du secteur. Au risque d'alourdir encore la facture des recapitalisations pour les États, et de rallumer les braises de la crise dans la zone euro.

C'est particulièrement vrai au sud de l'Europe. Le gouvernement espagnol a ainsi dû mettre en place, fin 2012, une «*bad bank*» destinée à rassembler les actifs toxiques de ses différents établissements. Ces derniers sont grevés de créances impossibles à récupérer depuis l'explosion de la bulle de l'immobilier en 2008. Malgré l'existence de cette structure, la solidité du secteur, en proie aux impayés et à une activité en fort recul, fait toujours débat.

En Italie, la plus vieille banque du monde, Monte dei Paschi, a frôlé la faillite en début d'année après le maquillage de ses comptes. Elle doit lancer une augmentation de capital d'ici à 2015, mais se trouve désormais dans le viseur de Bruxelles, qui remet en cause l'aide négociée avec l'Etat italien (3,9 milliards d'euros).

Plus inquiétant, «les banques susceptibles de poser un problème de sous-capitalisation ne se trouvent pas que dans les pays qui connaissent des difficultés économiques», avertit M. Véron.

En France, les résultats du deuxième trimestre ont certes reflété une solidité accrue du secteur, conforme aux exigences réglementaires internationales (Bâle 3) en matière de fonds propres comme de liquidités. À l'exception, notable, de Dexia. L'établissement franco-belge, toujours en pertes, a déjà coûté 6,6 milliards d'euros à la France. Et le risque pourrait perdurer sur les quarante prochaines années, selon la Cour des comptes... Aux Pays-Bas, pourtant un bon élève en zone euro, c'est la quatrième banque néerlandaise, SNS Reaal, qui a dû être nationalisée en urgence, en février, pour la bagatelle de 10 milliards d'euros.

Impossible de savoir d'où viendra la prochaine alerte. Et c'est là que le bât blesse. «Le manque de transparence du secteur bancaire nourrit le manque de confiance. Aujourd'hui, personne n'est capable de dire avec certitude si telle ou telle banque française présente un risque», déplore M. Véron.

Dans ce contexte, l'année qui vient sera cruciale pour le secteur. La BCE va se voir confier, à l'automne 2014, l'autorité de supervision des 200 plus grandes banques européennes. Elle devra auparavant procéder à une revue détaillée des bilans de chaque établissement. Une occasion de faire le ménage dans le secteur. Mais c'est une arme à double tranchant. «Si la BCE n'arrive pas à détecter les risques, cela déteindra sur sa crédibilité en tant qu'autorité de politique monétaire», met en garde M. Véron. Au risque de relancer de nouveau l'engrenage de la crise...

Le Monde

ANALYSE

Quand l'Afrique s'éveillera contre la Chine...

BENJAMIN AUGÉ

Chercheur associé à l'Institut français des relations internationales (IFRI) et rédacteur en chef d'Africa Energy Intelligence

Souvent critiqués, parfois admiratifs, les auteurs et observateurs mesurent la rapidité d'accroissement des échanges entre Pékin et le continent africain: de 6,5 milliards de dollars en 2000 à 166 milliards en 2011. Cette croissance ne s'est pas faite sans heurts avec les puissances historiques en Afrique, comme la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis, ces dernières ainsi que d'autres (Japon et Corée du Sud) utilisant souvent le paravent du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale pour remettre en question les pratiques chinoises sur le continent. Cependant, en plus de ces craintes relayées par les Occidentaux, une autre musique commence à se faire entendre de la part de personnalités africaines. Si les critiques de la Chine en Afrique ont toujours eu leurs avocats, elles deviennent de plus en plus fréquentes et pourraient finir par nuire aux investissements chinois.

Article du *Financial Times*, publié le 11 mars par le gouverneur de la Central Bank of Nige-

ria, Sanusi Lamido, montre combien la perception de la Chine en Afrique évolue. M. Lamido, qui a vécu en Chine, critique très durement la deuxième puissance mondiale. Il lui reproche notamment d'acheter les matières premières africaines et de vendre des produits manufacturés, en transformant trop rarement sur place, empêchant ainsi toute industrialisation. Il qualifie ce mode économique d'«essence du colonialisme». M. Lamido brocarde aussi une vision romantique qu'éprouvent encore beaucoup d'Africains envers la Chine, alors que cette dernière devrait être, tous comme les autres grandes puissances, considérée comme un concurrent dans une économie globalisée.

Certains pays africains affrontent désormais Pékin. En dehors des propos de Sanusi Lamido, les pratiques des entreprises étatiques chinoises posent de plus en plus question. Au Niger par exemple, l'ancien président Mamadou Tandja a signé en 2008 un contrat avec la compagnie pétrolière chinoise CNPC pour développer le champ d'Agadem et construire une raffinerie dans la grande ville sudiste de Zinder. Cinq ans plus tard, un audit commandé par l'Etat et mené par le cabinet Ernst & Young démontre que la note présentée à Niamey a

été gonflée de plusieurs centaines de millions de dollars. Si l'Etat ne se bat pas, les revenus pétroliers attendus par le Niger seront considérablement amoindris lorsque son pétrole sera exporté (vers 2015-2016). La Chine fait tout pour étouffer cette affaire très embarrassante.

Expulsion des travailleurs chinois

Le Ghana s'est lancé depuis le début de l'année dans une vaste campagne d'expulsion de travailleurs chinois présents illégalement sur le territoire et travaillant dans le secteur des mines. Le ressentiment des Ghanéens face à l'arrivée massive et souvent illégale de travailleurs chinois dans l'extraction de l'or (on parle de 50000 personnes) est désormais entendu par les autorités du pays. Ces derniers ne se cachent pas pour communiquer sur cette affaire, son statut de nouveau producteur d'hydrocarbures lui permet de davantage choisir ses partenaires.

Autre exemple de détérioration manifeste des relations sino-africaines: le Gabon, où la société Addax, rachetée par l'Etat chinois par l'intermédiaire de Sinopec en 2007, s'est vu retirer le champ pétrolier d'Obangue en décembre 2012. Si les conditions de reprise de ce gisement sont discutables

du point de vue légal, il n'en reste pas moins que l'Etat gabonais, bien plus faible géopolitiquement que le Ghana, n'hésite pas à attaquer frontalement la superpuissance chinoise.

De tels événements ont tendance à se multiplier. Ils illustrent une certaine aigreur des populations africaines, désormais relayée au plus haut sommet des États. Le président zambien, Michael Sata, a été élu en 2011 sur un programme veillant à rééquilibrer la relation avec les Chinois, très actifs dans les mines de cuivre. La perception de la Chine chez nombre d'Africains se dégrade rapidement, et les dirigeants du continent ne peuvent plus l'ignorer. Que le rééquilibrage avec ce pays-continent devienne l'un des thèmes principaux d'une campagne présidentielle est encore rarissime en Afrique. Mais la Zambie est un cas à part, du fait de l'importance des investissements chinois. Cependant, plus ils prendront d'ampleur dans les économies africaines, sans créer d'emplois durables et sans transformer localement les matières premières, plus le risque de révolte des populations grandira et l'utilisation de termes comme «néocolonialisme» se propagera.

Le point de vue d'un intellectuel comme Sanusi Lamido doit faire réfléchir les dirigeants chi-

nois, tout comme ceux du continent africain. M. Lamido sait qu'avec la croissance de la population de son pays il a besoin que l'économie nigérienne crée des emplois durables et ne mise pas uniquement sur les importants revenus dégagés par la manne du pétrole, du gaz et des minerais. Or, selon lui, Pékin, qui devient un acteur majeur au Nigeria et en Afrique, ne joue pas suffisamment le jeu. Cette stratégie économique qu'il dénonce crée les conditions d'une instabilité et de révoltes d'une population de plus en plus nombreuse et jeune, en mal d'emploi du fait de l'absence quasi totale d'un secteur industriel sur le continent. M. Lamido tente par son appel de faire comprendre que les taux de croissance mirifiques de l'Afrique depuis dix ans ne permettent pas de créer suffisamment d'emplois. La faute étant partagée de façon égale entre les États africains

(qu'il ne dédouane en rien) et les nouveaux investisseurs, comme la Chine, qui n'ont pas un meilleur comportement que les puissances occidentales, alors qu'ils surfent sur l'image d'un partenariat plus équilibré avec l'Afrique.

La Chine n'a pas d'autre stratégie que de se mettre au niveau de son interlocuteur, en Afrique comme ailleurs. Elle profite ainsi des régimes faibles, comme celui de Mamadou Tandja au Niger en 2008, pour négocier des contrats très défavorables à l'Etat. Une situation inimaginable au Nigeria ou en Angola. C'est donc aux États africains de se mettre au niveau de la Chine et de négocier des partenariats d'égal à égal.

Si ce changement ne se fait pas rapidement, les Africains sauront le rappeler à leurs dirigeants.

Le Monde

LOTTO QUÉBEC 649 Prochain gros lot (approx.): 3 000 000 \$		Résultats des tirages du : 2013-08-17 01 06 13 17 29 37 39 compl. Prochain gros lot (approx.): 3 000 000 \$		Québec 07 12 13 32 24 44 48 compl. Extra 8280346	
LOTTO MAX 02 06 20 22 30 34 49 Prochain gros lot (approx.): 20 000 000 \$		Résultats des tirages du : 2013-08-16 02 06 20 22 30 34 49 compl. (45) Extra 2621708		LOTTO QUÉBEC Prochain gros lot (approx.): 3 000 000 \$	

En cas de départé entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ÉDITORIAL

NÉGOCIATIONS ISRAËLO-PALESTINIENNES

Le piège

Pour la énième fois, l'administration américaine a rassemblé Israéliens et Palestiniens autour de la table dite de négociations. Pour la énième fois, les Israéliens ont mis en relief leur mauvaise volonté en ordonnant la construction de colonies. Pour la énième fois, le Hamas, qui n'a pas été invité à la table en question, a martelé qu'il ne reconnaîtrait pas l'accord de paix si accord il y a. Au vu du passé, que l'on sait très chargé, c'est à se demander si l'on ne vient pas de donner le tempo à la énième valse des faux-fuyants.



SERGE TRUFFAUT

Aucun dossier, aucun sujet, ne commande d'abord et avant tout un inventaire des faits et gestes posés au fil du temps, le temps long, très long, qui distingue le conflit israélo-palestinien. Car l'inventaire en question est si volumineux qu'il explique la fatigue et le scepticisme observés ces jours-ci aux quatre coins de la planète, à l'exception évidemment des pays concernés au premier chef par les pourparlers. Allons-y.

En novembre 1967, la résolution 242 consacrait l'échange de terres contre la sécurité. En 1978, sous l'impulsion du président Jimmy Carter, une entente intitulée «*A Framework for Peace in the Middle East*» reconnaissait le droit des Palestiniens à l'auto-gouvernance. En 1991, la conférence de Madrid ouvrait la voie à la paix entre Israël et la Jordanie et à des discussions secrètes avec les Palestiniens. En 1993, ces dernières accouchaient de l'entente d'Oslo. En 1995, il y eut l'échec de Taba. En 1998, celui de Wye River. En 1999, celui de Charm el-Cheikh. En l'an 2000, Bill Clinton s'acharna, en vain, à creuser un terrain d'entente à Camp David. En 2002, il y eut l'initiative de paix formulée par l'Arabie saoudite et dévoilée lors d'un sommet à Beyrouth. En 2003, il y eut la confection d'une feuille de route composée essentiellement par le sénateur George Mitchell et administrée par les États-Unis, l'Union européenne, la Russie et les Nations unies. Toujours en 2003, il y eut l'Accord de Genève. En 2007, il y eut la conférence d'Annapolis. En 2010, celle de Washington qui s'acheva lorsque les Israéliens entamèrent la construction de colonies. Quoi d'autre? En novembre 2007, George Bush formula l'engagement suivant: dans un an, il y aura un État palestinien. Six ans plus tard, les Palestiniens attendent encore. Pire, ils ont assisté à la perforation de leur territoire par des enclaves habitées par des Israéliens.

Les colonies... On sait qu'en Cisjordanie, un chapelet de constructions abrite désormais 350 000 Israéliens. On sait moins qu'à Jérusalem-Est, ils sont 250 000 qui, par béton interposé, forment un cordon dont la géographie s'avère la contradiction de l'innocence, de l'improvisation. Dit autrement, la géographie en question est le révélateur d'une politique dont la finalité est de rendre impossible la qualification de Jérusalem-Est comme capitale d'un État palestinien. Ce n'est pas tout. Les blocs de colonies implantées à Bethléem et à Ramallah sont si bien protégés que leur possible démantèlement est lui également jugé inextricable. D'autant que... d'autant que leur poids dans l'armée est considéré comme considérable.

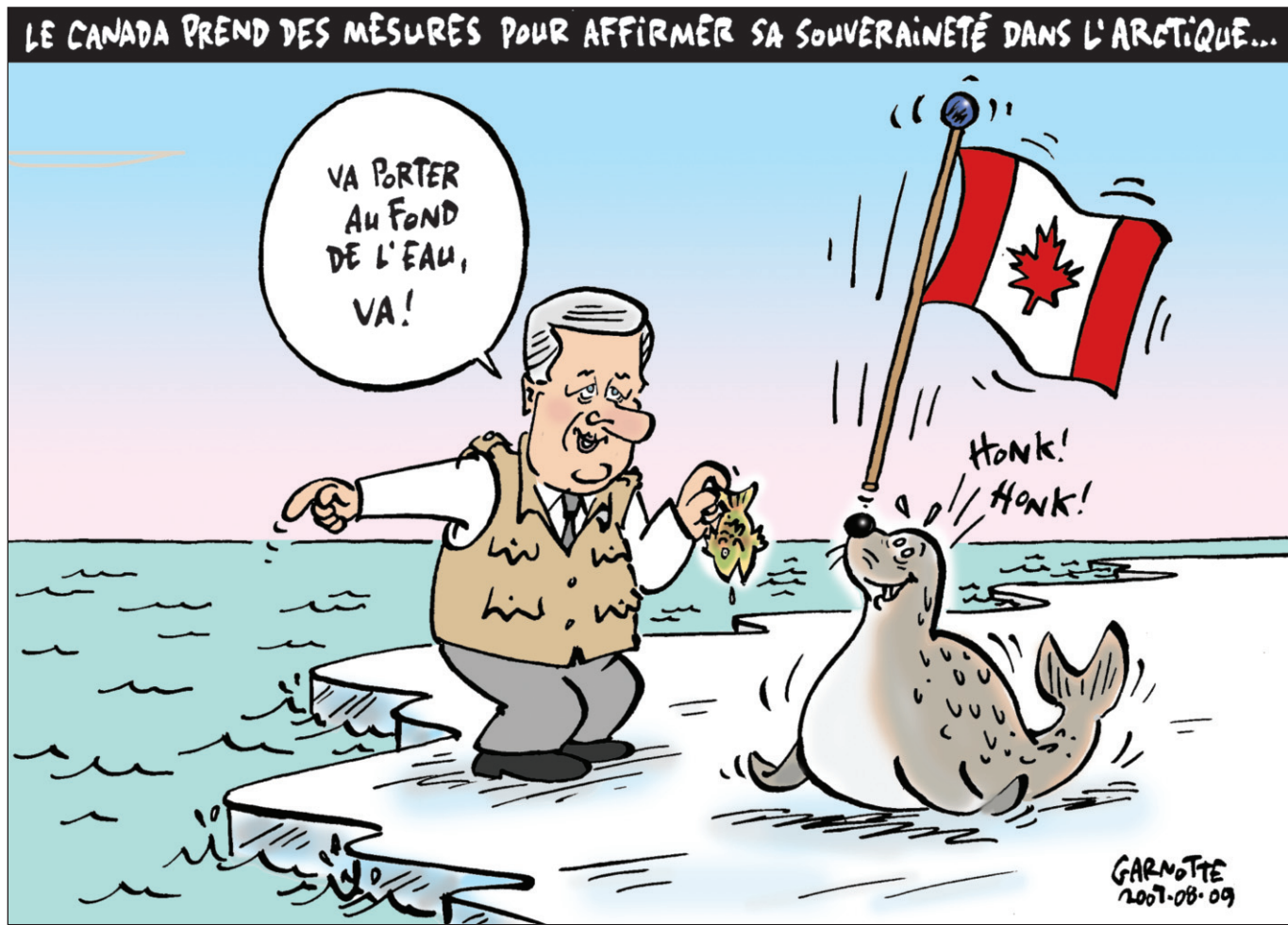
Cela paraîtra étrange de prime abord, mais ces colonies ont produit un effet possiblement pervers pour le gouvernement israélien. De quoi s'agit-il? En Cisjordanie, mais non dans la bande de Gaza, des personnalités en vue, dont Sari Nusseibeh, recteur de l'université Al-Qods dans Jérusalem-Est, militent désormais pour l'idée suivante: puisqu'au fond du fond la réalité est que la classe politique israélienne n'admettra jamais l'existence d'un État palestinien on devrait leur proposer de vivre sous le même toit et donc de leur demander ce qu'on demande dans ces cas-là, soit le droit de... vote! Et comme les Palestiniens sont plus nombreux...

Au sein même de la coalition dirigée par le premier ministre Benjamin Nétanyahou, cette position a eu un écho aussi puissant que remarquable: le ministre des Finances, Yair Lapid, s'est opposé et entend s'opposer avec fermeté aux colonies annoncées ces jours-ci. Pour lui, la perspective d'un État binational porte en germe un piège redoutable: si rien n'est fait, Israël sera la copie carbone de l'Afrique du Sud de l'apartheid. Pour Lapid et pour d'autres, il est clair comme de l'eau de roche qu'accorder le droit de vote aux Palestiniens citoyens d'un État binational revient à signer l'arrêt de mort d'Israël, la mort du sionisme.

Peut-être bien qu'Israël est le chef-lieu de la mosaïque des failles politiques, des brèches idéologiques qui rythment un seul et même gouvernement.

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



REPRISE

L E T T R E S

Une coalition québécoise

Le Québec n'a jamais pleinement accepté la Constitution de 1867. Le Québec, unanimement, a rejeté la Constitution de 1982. M'inspirant des travaux de Jean-François Lisée et de Jocelyn Caron, je propose une démarche qui réglerait la question une fois pour toutes. Cette démarche pourrait être adoptée par tous les partis politiques: PQ, PLQ, CAQ, ON, QS, etc. Une véritable coalition.

Le parti au pouvoir, avec l'accord des autres partis, formerait une assemblée citoyenne qui serait composée des 125 élus dans chacune des circonscriptions (ou de leur représentant) et de 250 citoyens pigés au hasard, deux dans chaque circonscription, parmi toutes les personnes qui auront exprimé le souhait d'en faire partie.

Cette assemblée citoyenne, s'inspirant des notions des deux peuples fondateurs et du Québec nation, recensera les exigences que, comme peuple, nous avons envers la nation canadienne. Cette assemblée devra soumettre un rapport final un an après sa formation.

Les demandes recensées par l'assemblée citoyenne seront alors soumises à la population pour approbation par un référendum.

Si ces demandes sont entérinées par le peuple, elles seront alors transmises au gouvernement canadien qui aura deux ans pour y répondre.

Si le gouvernement canadien accepte de répondre aux attentes des Québécois, il aura trois ans pour apporter les changements constitutionnels nécessaires.

Si le gouvernement canadien refuse d'obtempérer aux demandes légitimes du Québec, la question sera soumise à nouveau à la population sous forme d'un référendum.

La question sera alors claire: «Acceptez-vous la Constitution de 1982 ou préférez-vous la souveraineté?»

La souveraineté d'un peuple, dans une confédération ou comme État indépendant, n'est pas et ne devrait jamais être la chose d'un seul parti, car la question touche à son essence même. Tous les citoyens sont alors concernés au plus haut point. Tous les partis politiques doivent s'y appliquer, et ce, de la façon la plus démocratique possible et non de façon partisane.

François Ricard
Drummondville, le 15 août 2013

La juste part du Canada

Il y a quelques années, les pays du monde ont fixé les Objectifs du millénaire, dont celui de baisser le taux de cas de tuberculose. Depuis, celui-ci a bien diminué, mais nous parlons encore de 1,4 million de décès par année dus à cette maladie. Le principal outil qui sert à

contrer cette épidémie est le Fonds mondial de lutte contre la tuberculose, le paludisme et la malaria, qui a prouvé par le passé être très efficace, notamment en distribuant 310 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide pour prévenir le paludisme et en contribuant à réduire la mortalité due à la tuberculose de 41%. Malheureusement, ce Fonds est en manque de ressources.

Le Canada se doit donc de continuer à verser sa juste part, 5% du budget nécessaire, soit 750 millions de dollars sur trois ans. Nous avons jusqu'ici été un pays leader dans ce domaine, ce n'est pas le moment de nous arrêter!

Eva Tardif-Sanchez
Gatineau, le 15 août 2013

Le développement du Nord

Hydro-Québec réalise 55% de sa production hydroélectrique dans la région du Nord-du-Québec, mais toutes ses directions régionales se trouvent ailleurs. Afin de favoriser le plein développement du Nord, pourquoi la société d'État n'en démenagerait-elle pas quelques-unes à Radisson, à Matagami et à Chibougamau? Cela aiderait l'économie régionale de la Baie-James et inciterait la population québécoise à s'établir en Jamésie.

Benoit Voyer
Sainte-Thérèse, le 11 août 2013

L I B R E O P I N I O N

Le retour des libéraux progressistes?

PAUL ST-PIERRE PLAMONDON
Avocat et cofondateur de Génération d'idées

SÉBASTIEN BOYER
Ingénieur stagiaire, membre de Génération d'idées

ANNE DE RAVINEL
Avocate et membre de Génération d'idées

Philippe Couillard affirmait récemment devant les jeunes libéraux que le Parti libéral du Québec se réclame désormais du progressisme. Selon le Larousse, le progressisme se traduit par le comportement de ceux qui estiment qu'une profonde transformation des structures politiques et sociales permettra une amélioration des conditions de vie et une plus grande justice sociale. Si nous souhaitons sincèrement que le PLQ s'inspire de cette idéologie, nous croyons cependant que Philippe Couillard oublie un détail fondamental: la pierre angulaire du progressisme est la lutte contre la corruption.

Le progressisme s'est manifesté au début du XX^e siècle aux États-Unis en réaction à l'«Âge doré», une époque d'industrialisation accélérée, caractérisée par un laisser-faire économique, une déréglementation et l'établissement de puissants monopoles et oligopoles, par exemple celui de John D. Rockefeller. Cette industrialisation entraînait un recul dans les conditions de vie de la classe moyenne américaine, qui travaillait désormais pour des salaires dérisoires dans des usines où sa santé était mise en péril.

Un tel déséquilibre économique et social ne pouvait exister qu'à la faveur d'une stratégie

bien établie: la corruption politique. Ainsi, pour assurer que le gouvernement ne réglemente pas en matière de concurrence et de normes du travail, la grande entreprise oligopolistique finançait généreusement les partis politiques de sorte que ses intérêts soient servis avant ceux de la population. Le mouvement progressiste, incarné par Théodore Roosevelt, allait rompre avec cette époque chaotique en s'attaquant publiquement à la corruption et en réglementant les activités de la grande entreprise.

Au Québec, la mouvance à l'origine de la Révolution tranquille, inspirée d'une idéologie progressiste, visait elle aussi à dénoncer la corruption et le laisser-faire, lesquels caractérisaient le règne de Maurice Duplessis. L'élimination de cette corruption et l'arrivée de plusieurs politiciens réputés pour leur intégrité furent d'importants catalyseurs de la Révolution tranquille. Et c'est au cours de cette période que purent voir le jour un grand nombre de politiques visant l'amélioration des conditions de vie des Québécois et l'atteinte d'une plus grande justice sociale, notamment en éducation et en santé.

Dix ans d'allégations

La gouvernance du Parti libéral entre 2003 et 2012 a été caractérisée par une vague sans précédent d'allégations de corruption et de conflits d'intérêts entre la grande entreprise et l'État. Le dossier du gaz de schiste en constitue un exemple. La proximité douteuse entre l'entreprise privée et le gouvernement, de même que le caractère précipité du processus décisionnel, ont soulevé de vives interrogations, considérant que le Québec consentait des

droits d'exploration à un prix dix fois moins élevé qu'en Colombie-Britannique. La question des droits d'exploration sur l'île d'Anticosti, le scandale du CUSM et les allégations de conflits d'intérêts dans l'octroi de PPP constituent d'autres exemples en ce sens.

Mais le dossier le plus frappant demeure toutefois celui de la construction, où un gonflement d'approximativement 35% de nos travaux publics a été découvert en 2010, lequel est directement lié au financement des activités politiques. Sur un budget en immobilisation avoisinant les 5 milliards en 2010, les sommes dilapidées se calculent assurément en centaines de millions, peut-être en milliards. Les conséquences d'un tel scandale sur notre réputation à l'étranger et notre prospérité économique sont indéniables.

Dette publique

Sur le plan des finances publiques, cette même période libérale a été caractérisée par une dette publique qui s'est creusée de 7 milliards de dollars par année en moyenne. Or, pour compenser pour cette gestion laxiste de nos fonds publics, le PLQ a renvoyé la facture de ses nombreux dérapages à la classe moyenne, par l'entremise de taxes et d'augmentations de tarifs. L'une de ces mémorables «factures» consistait en une hausse des frais de scolarité, laquelle a complètement paralysé le Québec pendant près d'un an et a grandement nui à notre prospérité économique, particulièrement dans la région métropolitaine.

Ultimement, ce sont les générations à venir qui subiront les conséquences de ces dérapages et devront porter le fardeau de la dette publique ac-

cumulée qui en découle. Nous sommes bien loin de la définition du progressisme.

Ramener le Parti libéral vers une idéologie progressiste est non seulement souhaitable, mais possible: ce parti a déjà incarné le progressisme. Les jeunes libéraux ont également, au cours des dernières années, présenté de nombreuses propositions innovatrices s'apparentant à cette idéologie.

Il demeure néanmoins que la commission Charbonneau a mis au jour une corruption d'une envergure sans précédent, qui devait être connue et orchestrée quelque part au palier provincial au cours des années 2003 à 2012 — plusieurs témoignages de la commission l'indiquent déjà et nul doute que les travaux de l'automne nous permettront de cerner plus précisément l'implication du palier provincial, qui est responsable de nos municipalités. Plusieurs des membres actuels du PLQ étaient en poste à cette époque et nombre d'entre eux ont tenté par tous les moyens d'éviter cette commission d'enquête, notamment en niant le problème et en tentant de mettre sur pied une commission d'enquête bidon dont le fonctionnement aurait été en contradiction même avec la Loi sur les commissions d'enquête.

Aujourd'hui, c'est notre prospérité économique qui souffre de ces dérapages, et c'est particulièrement notre classe moyenne qui en fait les frais. Si les jeunes libéraux désirent réellement redonner au PLQ ses lettres de noblesse et incarner un jour le progressisme que leur formation a déjà personnifié, ce que nous souhaitons ardemment, ils ne doivent pas être dupes et entreprendre l'inévitable tâche que cela suppose: le ménage.

IDÉES

À LA VEILLE DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER 2014 DE SOTCHI

Comment combattre la loi russe homophobe et répressive ?

LAURENT MCCUTCHEON

Militant de longue date pour les droits des personnes homosexuelles, ancien président de Gai Écoute et de la Fondation Émergence, lauréat du Prix Justice Québec 2012



lors que le monde entier se tournera vers Sochi, ville organisatrice des prochains Jeux olympiques d'hiver, le Parlement russe a adopté une loi homophobe répressive. Sous le couvert de la protection des mineurs, la loi paralyse toute manifestation favorable à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre et aux personnes LGBT. Son texte prévoit l'interdiction de toute « propagande des relations sexuelles, non traditionnelles à destination des mineurs ». Sa portée est pour le moment indéfinissable. Toute parole, tout geste ou image peuvent être considérés comme de la propagande.

Les grands acteurs concernés par les Jeux olympiques (JO) ne peuvent demeurer insensibles à cette situation et ils sont nombreux : le Comité international olympique (CIO), la diplomatie, les commanditaires (sponsors), les diffuseurs, les athlètes, les organismes de défenses des droits et le mouvement LGBT.

À mon avis, le CIO a le devoir d'exercer des pressions sur le Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO) et, par ricochet, sur le gouvernement russe. La charte olympique énonce dans ses principes fondamentaux que « la pratique du sport est un droit de l'homme ».

Même si la charte ne mentionne pas l'orientation sexuelle dans les motifs interdits de discrimination, pour Jacques Rogge, président du CIO : « La charte olympique est claire. Le sport est un droit humain. Chaque athlète a le droit de concourir, quelles que soient sa race, sa religion ou son



KIRILL KUDRYAVTSEV AGENCE FRANCE-PRESSE

Il serait injuste de faire porter le poids des politiques russes sur les épaules des athlètes. Ci-dessus, les athlètes Yuri Borzakovsky (Russie), Allyson Felix (États-Unis), le vice-président de l'IAAF et candidat à la présidence du Comité olympique international Sergueï Bubka, Aries Merritt (États-Unis), Sally Pearson (Australie) et Anna Chicherova (Russie) à Moscou, au début du mois.

orientation sexuelle. Les Jeux doivent être ouverts à tous sans discrimination.»

Le président Rogge demande à la Russie de préciser la portée de la loi de manière à protéger les athlètes. Dans le passé, le CIO a déjà exclu des pays de la participation aux Jeux en raison de pratiques discriminatoires dans leur pays. Fait inusité, cette fois-ci c'est le pays hôte qui est visé.

La diplomatie

Heureusement, la diplomatie commence à jouer un rôle important et, surtout, elle ne doit pas s'arrêter ici, elle continuera si elle croit obtenir le soutien de l'opinion publique. Il est particulièrement remarquable que le président des États-Unis, Barack Obama, ait

pris officiellement position contre la loi adoptée par le parlement russe et le premier ministre du Royaume-Uni, David Cameron, a fait de même.

Chez nous, au Canada, après avoir pris position en faveur des droits d'homosexuels, le ministre des Affaires étrangères, John Baird, a été accusé par le groupe *REAL Women of Canada* (Vraies Femmes du Canada) de défendre ses intérêts personnels. Je connais ce groupe depuis plusieurs années pour l'avoir croisé au Parlement canadien lors des audiences sur le mariage gai. Son intolérance et son agressivité ne cessent de croître. Et, encore plus surprenant, le premier ministre Harper plaide pour le respect des droits des personnes homosexuelles et soutient son minis-

tre des Affaires étrangères.

L'argent

Comme on le dit souvent, le nœud de la guerre, c'est l'argent. Or qui gagne de l'argent avec les Jeux ? Il se trouve que ce sont les commanditaires, ou sponsors comme les appelle le CIO. Ce sont entre autres : Coca-Cola, McDonald, GE, Samsung, Omega et les fabricants de vêtements et autres accessoires comme Nike. Ils ont un rôle à jouer s'ils veulent conserver leur image de marque et ne pas être associés au gouvernement russe.

La charte olympique interdit toute démonstration durant les Jeux. Seuls les logos des manufacturiers de vêtement peuvent apparaître sur les vêtements des athlètes. Je lance

l'idée d'un modèle de vêtement griffé, une casquette de marque Rainbow pourrait faire le travail.

La diffusion des Jeux olympiques représente aussi une source de revenus majeure du mouvement olympique. Les diffuseurs du monde entier retransmettent les Jeux et sont présents avec leurs reporters et analystes. Ils pourront alors dénoncer la loi russe et présenter les images de leur choix.

Les athlètes

Il serait injuste de faire porter le poids des politiques russes sur les épaules des athlètes et de compromettre leur participation à un événement mondial pour lequel ils se sont investis depuis des années. Ils doivent y aller en ayant la

possibilité de prendre position avant ou après les Jeux.

Jusqu'ici, on a peu parlé des athlètes russes gais ou lesbiennes. Je leur suggère de demander l'asile politique au Canada après les Jeux, ce serait un plus pour nous et une délivrance pour eux et pour elles.

La présente polémique autour de la loi russe fait le tour de la planète et le mouvement de réprobation ne s'essouffle pas, au contraire. Les groupes de défense des droits et les groupes LGBT braquent le projecteur sur la conduite des dirigeants russes. Aucune nation ne souhaite être mise au ban à cause de son intolérance envers ses minorités. La Russie semble incapable de suivre l'évolution sociale des pays développés.

Le président Poutine n'a pas la réputation d'être un homme politique flexible. Dans son pays, sa position serait soutenue par la majorité de la population et par l'Église orthodoxe. Bien sûr qu'il n'est pas facile de convaincre la majorité que les minorités doivent aussi avoir les mêmes droits, mais ce devoir revient aux leaders.

La tenue des JO est une opération de relations publiques pour les pays hôtes qui investissent une fortune dans leur organisation. La Russie doit savoir que son image sera ternie sur le plan international. Même la Chine, qui n'a pas une réputation de respect des droits de la personne, n'est pas allée aussi loin que la Russie. Le ministre russe des Sports, Vitaly Moutko, tente de se montrer rassurant et déclare que les droits des athlètes seront respectés et le président Poutine cherche à justifier sa position en associant l'homosexualité à la pédophilie.

Lors de la cérémonie de clôture des prochains Jeux d'hiver, la ville de Sochi remettra le drapeau olympique à la ville de PyeongChang, en République de Corée du Sud pour les Jeux de 2018. On connaît peu de chose quant aux droits des personnes homosexuelles dans ce pays. Toutefois, j'espère que l'expérience de Sochi donnera à réfléchir...

PRIX UNIQUE DU LIVRE

Ceci n'est pas une fable

MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE

Écrivaine, journaliste, éditrice



Québec, à compter de ce jour, une certaine commission parlementaire commencera à tenir des auditions. Vous saurez laquelle dans un instant.

Dans l'immédiat, vous ne soupçonnez rien de l'importance de ses travaux, des enjeux qu'ils soulèvent, des conséquences qu'ils pourraient avoir sur votre vie. Vous songez aux vacances qui sont déjà derrière. Vous voyez l'arrivée de l'automne à mille petits signes : le fond de l'air plus frais, les salades qui poussent plus lentement, les enfants qu'il faut préparer pour l'école. Fini le régime minceur des journaux pendant l'été, les émissions de télé trop légères et vite oubliées. Et le gros best-seller de la saison, les pages gonflées par la pluie ou l'eau de mer, achève de mourir dans un panier d'osier, près des toilettes.

Vous aimez lire. Comme tout le monde, vous manquez de temps pour le faire à votre guise. Pourtant, quel bonheur quand vous arrivez à vous mettre à l'écart avec un bon livre. Comme les grandes marées d'automne, la rentrée littéraire apportera bientôt son lot d'ouvrages les plus divers dont la rumeur viendra battre le seuil de votre maison. La curiosité et l'intelligence ne vous ont jamais fait défaut. Vous vous laisserez peut-être tenter par tel livre dont vous aura parlé un ami ou votre sœur. Ou alors votre libraire, qui vous connaît un peu, vous mettra sur une piste. Ou encore, c'est en lisant le journal que vous aurez entendu parler de cet auteur dont les idées font réfléchir.

L'orage

Jusqu'à-là, tout va bien. Nous vivons dans un pays libre. Vous croyez que vous n'aurez que l'embarras du choix. Tant de livres paraissent chaque année. Entre la bibliothèque et la librairie, comment chacun ne trouverait-il pas les siens ?

Malheureux ! Vous ne voyez pas que l'orage

gronde, que les forces centrifuges du commerce sont à l'œuvre et que la même logique qui prévaut dans le commerce des boîtes de céréales ou des paquets de lessive pèse, depuis quelques années, sur le commerce du livre.

Vous êtes de votre temps. Vous achetez pas mal d'objets en ligne, et les livres ne font pas exception. Vous croyez naïvement que vous trouverez toujours des livres pour vous intéresser dans les 100000, 500000 ou 1000 000 titres que se vantent d'offrir les grands sites de commerces en ligne, ou qu'il vous suffira de glisser dans votre panier de consommateur les couvertures des livres repérés sur les sites des librairies actuels, petits ou gros. Vous ne voyez pas vraiment des motifs d'inquiétude dans ce présent qui clignote de partout, à partir du moment où le consommateur est roi.

Prenez ce livre dont tout le monde parle en ce moment. Il a piqué votre curiosité. Vous l'avez fait savoir autour de vous. Et voilà que votre beau-frère, qui se rend parfois dans les grands temples de la consommation *discount*, est tout content de vous l'avoir trouvé à 12,95 \$ entre deux piles vertigineuses de 12X16 rouleaux de papier hygiénique et de 24 X12 packs de jus de fruits.

Votre beau-frère est quelqu'un de bien. Il ne veut de mal à personne. Il a fait son droit. Il gagne correctement sa vie. Il veut juste vous faire plaisir et vous dénicher votre livre au meilleur prix. Il ne sait pas qu'un jour prochain, au train où vont les choses, il se verra, tout comme vous, forcé de s'intéresser, lui qui vit dans un pays libre, à un nombre de plus en plus restreint de livres, certes vendus à bas prix, mais avec un air de famille qui les rend presque interchangeables. Pourquoi ? Parce que dans des bureaux hyper-climatisés, une poignée de gestionnaires de stocks, en saisissant des valeurs et des formules dans des cellules de fichiers Excel, auront décidé des livres qui intéresseront les gens, donnant par là le feu vert à l'éditeur pour les publier, et qu'ils auront fixé les prix à

leur convenance. Certains livres seront ainsi — sont déjà — des produits d'appel. Leur très bas prix réjouira le consommateur. Abusé, il ne verra pas que 80 % des titres proposés par ailleurs sur le même site seront vendus à prix fort.

Quant aux ouvrages plus exigeants, plus singuliers ou inclassables (en un mot : littéraires), qui n'aurait jamais eu le bonheur de paraître, qui pourrait les regretter ? Regrette-t-on ce qu'on ne connaît pas ?

Soyons juste. Votre beau-frère entendra peut-être un jour parler, par l'amie de son ex-belle-sœur, de tel livre paru chez un petit éditeur, et il aura envie de se le procurer. A qui s'adresser ? Où est passée la librairie qui se trouvait juste là, au coin de la rue ? Qu'à cela ne tienne : voyons ça sur Internet. Il trouve enfin le livre : 54,95 \$. Grimace du beau-frère.

La niche

En termes capitalistes, ce livre, qui pour le moment fait encore partie du lot habituel de la rentrée, sera devenu un produit de niche. Tel sera le sort du livre hors des best-sellers, si ce commerce est abandonné aux lois du marché. Nous sommes dans un pays libre, oui, et civilisé. Le bruit de la force centrifuge sera couvert — il l'est déjà — par des discours démagogues sur l'accès à la culture et au livre, dont le libre marché serait le garant. Foutaises.

Vous voilà inquiet. Prêt à monter aux barricades, peut-être. Ne nous trompons pas de cible. L'ennemi, ce n'est ni l'arrivée du numérique, ni les grandes surfaces, ni les géants de la vente en ligne. L'ennemi, c'est tout ce qui menace la diversité : celle des livres, des goûts, des auteurs, des univers, des éditeurs, des libraires, des critiques. C'est pourquoi le livre ne saurait être considéré comme un simple bien de consommation. Numérique ou non, ce commerce-là est aussi et d'abord culturel. L'État a le devoir d'intervenir, pour préserver la diversité d'un milieu dynamique, aux équilibres délicats. C'est préci-

sément ce qu'il fait dans plusieurs sociétés.

Une mesure, déjà adoptée dans d'autres pays, s'impose, au Québec, pour préserver cette diversité. Il s'agit de réglementer le prix de vente des livres offerts en nouveautés pendant une période de six mois. Dans l'état actuel des choses, l'éditeur établit déjà le prix de vente des ouvrages qu'il publie, et cela en fonction du tirage, des coûts de fabrication et des attentes du public. Par conséquent, tous les livres ne sont pas offerts au même prix. Ce sera encore le cas avec la nouvelle mesure. Simple-ment, pendant six mois, vous ne trouverez pas le même livre à prix coupé ailleurs.

Six mois, c'est peu. Mais cela suffit pour donner un ballon d'oxygène aux acteurs plus fragiles et empêcher les plus gros d'imposer leur loi et de fixer, eux, les prix qui les arrangent. Vous n'y perdrez rien, au contraire : l'éventail des titres offerts sera maintenu puisqu'il se trouvera encore des éditeurs pour miser sur des ouvrages à ventes lentes ou moyennes et des libraires passionnés pour nous les proposer, à vous et à moi. Et tant mieux si les ventes de certains livres explosent. Nul ne s'en plaindra, car tous en profiteront.

Tels sont les enjeux de la Commission de la culture et de l'éducation qui se penche maintenant, à Québec, sur l'établissement d'un prix réglementé du livre. Ne bâillez pas d'ennui au simple énoncé de son nom. Ne tournez pas la page du journal quand un article rendra compte de ses travaux. Vous êtes concernés. Il en va de votre avenir de lecteur. Et si par malheur vous ne lisez pas ou peu de livres, de l'avenir, tout simplement, auquel vous êtes en droit d'aspirer.

D Lire aussi : Sur le même sujet, mais d'un avis tout à fait différent, le texte « Prix unique du livre, une mesure inutile et nuisible » de Jacques Fortin, président des Éditions Québec Amérique à ledevoir.com/opinion/idees-libre-opinion

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartooniste) ; information générale : Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports) ; information politique : Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dufresne et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter) ; information culturelle : Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre) ; Benoît Mungler et Philippe Papineau (pupitre), Sophie Charrier, Karl Rettino-Parazelli et Geneviève Tremblay (assistants) ; correction : Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant ; soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis) ; DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéret (Ottawa), Dave Noël (Québec) ; PUBLICITÉ Elyes Ben Mrad, Claire Breton (superviseur), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elhami, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Susan Rooke, (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire) ; PRODUCTION Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaitsis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique) ; PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

BRAS DE FER

SUIITE DE LA PAGE 1

directrice générale d'Eco Entreprises Québec, un organisme représentant l'ensemble des entreprises qui mettent sur le marché des contenants, emballages et imprimés.

Selon le principe de pollueur-payeur, ces entreprises sont tenues par la loi, depuis 2005, de contribuer aux frais associés à la collecte sélective. Leur contribution a augmenté au fil des années pour passer, en 2013, à un remboursement de 100 % des coûts liés à la collecte, au transport, au tri et au conditionnement des matières visées par le régime de compensation.

Pour connaître exactement les coûts de chaque matière, Eco Entreprises et Recyc-Québec ont procédé à différentes études de caractérisation ces dernières années. Les résultats les plus récents, qui datent de 2010, montrent que 15 % du contenu du bac de recyclage est composé de matières dites orphelines, soit des grille-pain, plats en pyrex, lumières de Noël, jouets pour enfants et autres produits qui ne

vont pas dans le bac vert. C'est trois fois plus qu'en 2007, constate Maryse Vermette, qui croit que ce chiffre devrait encore augmenter avec les résultats de 2012, attendus sous peu.

Eco Entreprises estime que les coûts associés à la gestion de ces matières orphelines font grimper la facture de la collecte sélective de quelque 23 millions de dollars par année au Québec. Déjà irritées de payer 100 % des coûts d'un système sur lequel elles n'ont aucun droit de regard en matière de gestion, les entreprises refusent de payer pour ces matières orphelines dont elles ne sont pas responsables. Elles ont donc témoigné de leurs doléances au ministère de l'Environnement, qui a étudié le dossier et qui est arrivé avec un projet de réglementation l'hiver dernier.

Projet de règlement

Le gouvernement a décidé de couper la poire en deux, en réclamant que les entreprises et les municipalités assument à parts égales les coûts liés aux matières orphelines. « Quand le projet de règlement a été déposé, il y a eu beaucoup de réactions de la part de nos membres et du conseil patronal », note Maryse Vermette, d'Eco Entreprises. On a eu beaucoup de démarches des en-

treprises pour faire part de leur opposition. Nos membres s'opposent à payer pour quelque chose dont ils ne sont pas responsables. »

Eco Entreprises craint par ailleurs que de nouvelles modifications ne soient apportées à la réglementation qui devrait être adoptée dans les prochaines semaines. « Il faut s'assurer que le gouvernement ne nous refait pas la facture pour la sensibilisation qui doit être faite auprès des citoyens. Parce que le fait que l'on retrouve des matières orphelines dans le bac est directement lié au fait que les citoyens sont confus. Il y a là un enjeu où le gouvernement doit prendre ses responsabilités. »

La réplique de l'UMQ

Du côté des municipalités, on se dit tout aussi insatisfait de ce règlement qui « remet en question le principe même de compensation », explique Peggy Bachman, directrice générale à l'Union des municipalités du Québec (UMQ). « C'est normal qu'il y ait un certain pourcentage de matières non visées qui se retrouvent dans le bac, de la même façon qu'il y a des matières recyclables qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement pour lesquels on doit payer. Mais ça, ce n'est pas comptabilisé. »

Selon Peggy Bachman, lorsque les entreprises disent aux gens ne de pas mettre des matières orphelines dans leur bac, ça envoie un « drôle de message » aux citoyens. « Ça va à l'encontre de l'objectif final », dit-elle, ajoutant que plusieurs de ces matières sont tout de même traitées lorsqu'elles arrivent au centre de tri.

Les municipalités ont-elles fait assez de sensibilisation pour informer les citoyens de ce qui va dans le bac vert? « Tout à fait », répond la directrice générale de l'UMQ. Les municipalités font beaucoup d'efforts de sensibilisation et si nous avons un tel taux de récupération aujourd'hui, c'est grâce aux efforts des municipalités. Ce n'est pas parfait, mais il n'y a pas de toujours de logos sur les produits recyclables. Alors dans le doute, les gens se disent : je vais le mettre dans le bac. »

Selon elle, les municipalités ont déjà fait beaucoup de compromis en acceptant de payer les coûts associés aux bacs verts et autres dépenses non comptabilisées dans la facture envoyée aux entreprises. « On va continuer de faire des démarches auprès du gouvernement », conclut M^{me} Bachman.

Le Devoir

ÉGYPTE

SUIITE DE LA PAGE 1

Malgré cette accalmie dans les rues, une tentative d'évasion pendant le transfert de détenus s'est soldée par la mort de 36 islamistes, selon les autorités. Ils ont péri asphyxiés par les gaz lacrymogènes utilisés par les policiers, a annoncé le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

Le convoi transportait plus de 600 Frères musulmans et autres sympathisants vers une prison de la banlieue de la capitale égyptienne. Ces prisonniers avaient été capturés lors des violents heurts survenus au cours des derniers jours aux alentours de la place Ramsès, au Caire.

L'Alliance contre le coup d'État, qui organise depuis un mois et demi les manifestations pro-Morsi, a dénoncé quant à elle l'« assassinat » de 52 détenus de ce convoi.

Le calme avant d'autres violences?

Pour le spécialiste des conflits au Proche-Orient Rachad Antonius, cette pause dans les hostilités ne marque cependant pas la fin de la confrontation sanglante.

Si le renversement de Mohamed Morsi était légitime à ses yeux en raison de l'opposition populaire à son régime, les militaires sont cependant allés trop loin. Les autorités n'auraient pas dû intervenir militairement pour chasser les islamistes des deux camps où ils étaient retranchés au Caire, croit-il.

« Cette violence aurait pu être évitée », a-t-il dit en entrevue au *Devoir*, tout en blâmant l'élite politique égyptienne dans son ensem-



Un char posté devant la Cour suprême constitutionnelle, dimanche au Caire.

ble pour son soutien à l'intervention policière qui s'est transformée en bain de sang ces derniers jours.

Les Frères musulmans sont aussi responsables de ces violences, nuance toutefois le professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal. Ces derniers savaient que leur stratégie de confrontation allait se solder par de nombreux morts. « Ils étaient armés, ils tiraient sur les gens. Ils ont tué plusieurs personnes eux-mêmes », tient-il à souligner, ajoutant qu'un rapport d'Amnesty International rapporte des cas de tortures dans les camps tenus par les islamistes. « La représentation dans les médias d'une armée qui réprime des manifestations pacifiques, ça ne colle pas à la réalité. »

Mais pourquoi les Frères musulmans ont-ils annulé leurs manifestations de dimanche? Ils ont peut-être compris qu'ils étaient isolés en Égypte, puisque la plupart des forces politiques du pays soutenaient l'action de l'armée, avance M. Antonius.

La seconde hypothèse du professeur — et la plus plausible à son avis — est toutefois inquiétante : les Frères musulmans ont simplement marqué une pause pour se réorganiser. « Ils sont tellement dé-

terminés, tellement convaincus de leur cause, qu'ils ne sont prêts à aucun compromis. » Le bras de fer et les violences devraient donc se poursuivre, se désolent-ils.

Manifestations au pays

Au pays, des manifestants se sont rassemblés dans plusieurs villes canadiennes samedi pour protester contre le coup de force militaire en Égypte qui a délogé le Mohamed Morsi le 3 juillet dernier. À Toronto, des dizaines de manifestants scandaient des slogans pour la liberté et la fin du régime qui a pris les commandes du pays. Certains brandissaient des affiches et des drapeaux canadiens et égyptiens. Des manifestations semblables ont également eu lieu à Montréal et à Vancouver.

Avec La Presse canadienne, l'Associated Press et l'Agence France-Presse
Le Devoir

Deux Canadiens détenus au Caire

Toronto — L'ami de deux Canadiens arrêtés au Caire a dit avoir appris de source consulaire que les personnes en question allaient bien, mais qu'elles ne savaient toujours pas si elles seront accusées. Justin Podur affirme que le personnel consulaire lui a dit avoir vu le réalisateur torontois et professeur à l'Université York John Greyson, et Traek Loubani, un urgentologue de London, en Ontario. Ceux-ci sont détenus dans une prison cairote. Les deux hommes se trouvaient dans la capitale égyptienne et étaient en route vers Gaza

lorsqu'ils ont été arrêtés vendredi par la police dans la foulée des heurts meurtriers se déroulant au Caire, a dit M. Podur. La porte-parole des Affaires étrangères Caitlin Workman a confirmé que deux Canadiens avaient été arrêtés, avant d'ajouter que l'ambassade canadienne au Caire était en contact avec les autorités locales, en plus d'offrir de l'assistance consulaire. Elle a toutefois indiqué que les règles sur la protection de la vie privée l'empêchaient de révéler davantage d'informations.

La Presse canadienne

PHOTOGRAPHIE

SUIITE DE LA PAGE 1

L'exposition *La photographie d'auteur au Québec* — Une collection prend forme au Musée découle d'un intérêt récent pour ce genre oublié, qui pose un œil à gauche, dans le document social, et l'autre dans la poésie personnelle d'un individu.

Lancée en catimini en juillet, cette première exposition sera inaugurée avec faste lors du prochain Mois de la photo, en septembre. Onze artistes font partie de la sélection réunie par le réputé expert en photographie Marcel Blouin, à qui le musée a donné carte blanche.

« Un musée de beaux-arts, c'est peut-être le dernier endroit où on aurait pu penser faire entrer la pauvreté québécoise, les petites gens, le monde ordinaire. Je me disais "ils ne collectionneront pas" », raconte Blouin. Ce dernier finira pourtant par faire entrer au MBAM Charbonneau et ses Quartiers populaires de Montréal (1973-1975) de même que la série *La Taverne* (1972-1974) de Chagnon. Ça et d'autres corpus, tirés autant des années 1970 très collectives que des années 1990, plus personnelles.

Du collectif au personnel

Portrait des « petites gens » dans l'intimité, la série *La Réalité et le dessin dans la photographie documentaire* (1982-1986), de Donigan Cumming, est emblématique de l'ouverture à un genre entre le document et l'œuvre d'art. Marcel Blouin n'avait pensé qu'aux images « moins trash ». Nathalie Bondil, directrice du MBAM, a exigé de tout voir. Et d'acquiescer la totalité de l'ensemble, soit environ soixante-dix clichés.

« On démarrait à zéro, reconnaît-elle. On avait de la photo contemporaine, du Nicolas Baier, par exemple, mais pas celle qui flirte avec le document. Il fallait ouvrir un autre champ esthétique. On a maintenant le fonds le plus important au Québec. »

Marcel Blouin, l'actuel directeur d'Expression,

centre d'exposition de Saint-Hyacinthe, a une longue feuille de route dans le monde de la photographie, lui qui a contribué à fonder le centre Vox, la revue *Ciel Variable* et le Mois de la photo à Montréal. « On m'a appelé en me disant "photographie documentaire", mais moi, dit-il, c'est la photographie d'auteur qui m'intéresse, que je veux mettre en avant. »

Assis dans un restaurant du centre-ville de Saint-Hyacinthe, il a accepté de revenir sur ce travail qui l'a occupé pendant près de quatre ans. La précision sémantique, « l'auteur » auquel il tenait, révèle l'ampleur de sa tâche. « J'ai vu que tout était à faire », confie celui qui n'est pas allé jusqu'à embrasser la photographie de presse, pour ne pas « s'égarer ». Il a favorisé un travail où on « approfondit un sujet pendant des mois, des années. »

« Je voulais dire quelque chose sur le Québec et sur la photographie, sur les origines de la photographie d'auteur. » C'est le déplacement du collectif vers le personnel, opéré sur plusieurs années, qu'il a voulu observer. Et qu'il savait présent auprès des deux solitudes.

« Chez les francophones, c'est la prise de conscience du peuple québécois, [peuple] d'ouvriers ou d'agriculteurs qui cherche à améliorer son sort. Les anglophones vivent d'autres réalités, mais ils ont leurs préoccupations sociales. »

Le principe de sérialité

La lutte des classes et la langue, d'une part, le développement urbain et le patrimoine architectural, de l'autre. Pour ce fils de fermier et père de militant étudiant — et aujourd'hui jeune député péquiste —, la question sociale semble incrustée dans la chair. Ses études en histoire de l'art sont d'ailleurs précédées d'une formation en service social.

En photographie, à ses yeux, l'éveil social prend son envol dans les années 1970. L'année 1972 lui apparaît particulièrement riche, avec les campagnes en Charlevoix de Gabor Szilasi et un projet collectif à Disraeli. La bourgade à 30 km de Thetford Mines attire alors un groupe de jeunes photographes, dont trois font partie de la sélection de

Blouin (Charbonneau, Claire Beaugrand-Champagne, Michel Campeau).

Cette époque forme le « noyau dur » de l'exposition. Sur les onze photographes, sept en sont issus — à ces quatre noms et à celui d'Alain Chagnon déjà cité, il faut ajouter ceux de Normand Rajotte, auteur d'un travail intitulé *Transcanadienne, sortie 109* (1975-1977) et de Clara Gutsche, présente par une série subséquente, *Les Couvents* (1980-1998).

Les préoccupations plus personnelles prennent d'ailleurs place dès 1980, a noté Blouin, pour qui « l'échec référendaire provoque des cassures très fortes ». « Robert Charbonneau arrête complètement. Ceux qui continuent tournent l'appareil vers eux. Serge Clément commence avec l'affichage automobile sans une emprise sociale très forte. Petit à petit, ça devient un carnet de voyage. La poésie s'installe. »

Les traits communs à tous? Le noir et blanc, dominant, l'importance du tirage original et, surtout, le principe de sérialité, cher à Marcel Blouin.

« C'est le premier truc que j'ai dû expliquer : en photographie de ce type, tu n'acquies pas une image, tu n'acquies pas un tableau comme pour un peintre. Tu acquies une série, capable de donner l'idée de la démarche. Tu ne fais qu'un clin d'œil, sinon », résume-t-il.

Ils sont onze à être ainsi entrés au MBAM, qui a acquis d'eux, sur donation, un ensemble dépassant les mille images. Cela ne s'arrêtera pas là, comme en témoigne le très sérieux enthousiasme de Nathalie Bondil. La directrice mise sur la photographie pour les prochaines années, qui bénéficiera de plus de salles et sera sujet du quatrième volume sur les collections de l'établissement, à paraître en 2017. Marcel Blouin, qui devrait rester l'expert associé, a en tête plus d'un nom, dont ceux des défunts John Max et Guy Borremans.

Collaborateur
Le Devoir

Voir aussi • D'autres photos tirées de l'exposition présentée au MBAM. ledevoir.com

CIGARETTES

SUIITE DE LA PAGE 1

l'Irlande. En Inde, on commence à en parler et en Grande-Bretagne, ça a été mis « en veilleuse ».

Elle croit que cela intéressera le gouvernement du Québec parce qu'il a toujours été un précurseur en matière de lutte antitabac. « Le Québec a toujours été une référence pour l'Australie, dit-elle. Souvent, vos lois changeaient dix ans avant les nôtres. Je crois que c'est la première fois que c'est le contraire », note-t-elle.

Le gouvernement du Québec a en effet été le premier à interdire les commandites sur le tabac et à imposer des restrictions à l'étalage dans les magasins. C'est aussi au Canada que sont apparus les premiers paquets avec des mises en garde.

Mais, justement, n'en a-t-on pas déjà fait assez? « Il faut le faire à cause des nouvelles mesures qui ciblent les jeunes », avance cette avocate de formation. Dans un cahier, elle a réuni des images montrant les nouveaux designs de paquets. On remarque des éclats brillants, des couleurs vives, un dessin en forme d'iPod...

« Pratiquement personne ne commence à fumer à l'âge adulte. C'est vraiment une affaire d'adolescents et de jeunes adultes. » Il s'agit, ajoute-t-elle, que « les jeunes grandissent sans avoir été exposés à de la publicité positive sur le tabac ».

Agée de 46 ans, M^{me} Roxon avait 10 ans quand son père est décédé du cancer du poumon. Oui, cette perte l'a marquée, mais elle répète que c'est d'abord à cause des « preuves » contre le tabac qu'elle a entrepris cette lutte.

Tenir tête aux multinationales

C'est la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac qui l'a invitée à venir chez nous cette semaine. Le moment n'a rien d'anodin puisque les élus doivent se réunir en commission pour faire un bilan de la mise en œuvre de la Loi sur le tabac.

Dimanche, M^{me} Roxon devait s'entretenir au téléphone avec le ministre de la Santé, Réjean Hébert. Le rendez-vous a finalement été reporté et devrait avoir lieu ce lundi. Que lui dira-t-elle? Que ça vaut la peine de tenir tête aux multinationales du tabac.

« Elles ont tout essayé, dit-elle. Elles ont tenté de convaincre les détaillants que ça allait leur prendre plus de temps pour trouver les bons paquets derrière le comptoir. Or la recherche démontre au contraire que c'est plus rapide maintenant. »

Les compagnies ont aussi financé des publicités et brandi la menace du chaos social que pourrait provoquer une montée en force de la contrebande. De nouveau sans succès. « Ça plutôt augmenté nos appuis dans la population », raconte-t-elle. « On peut marquer des points auprès du public quand on se bat pour ce en quoi on croit. »

Il faut dire que les Australiens sont particulièrement antitabac. « La pression sociale pour ne pas fumer est énorme. On veut atteindre un stade où le fait de fumer ne sera plus accepté socialement. »

Dans son pays, le taux de tabagisme est de 15 % chez les adultes et de 4 % chez les adolescents. Au Québec, il est de 24 % chez les adultes et d'au moins 10 % chez les jeunes. La consultation de la commission de la Santé doit débiter mardi à l'Assemblée nationale.

Le Devoir

Nicola Roxon en cinq dates

1^{er} avril 1967 : Naissance à Sydney.

Février 1977 : Décès de son père.

3 octobre 2007 : Elle devient ministre de la Santé au sein du gouvernement travailliste.

21 novembre 2011 : Le projet de loi sur l'emballage du tabac est voté au Parlement.

1^{er} décembre 2012 : Entrée en vigueur de la nouvelle réglementation antitabac.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390